

# (CARA 'MAG'

HIVER 2022

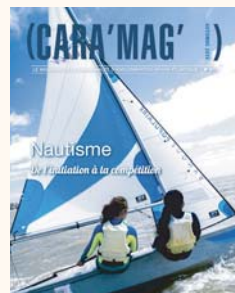
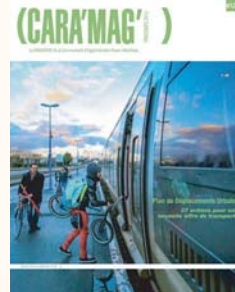
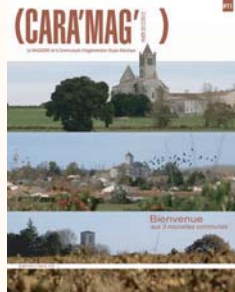
LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 50



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

*Agir ensemble  
pour la santé de tous*









# édito



Lancé en juin 2010, Cara'mag, le trimestriel de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, fête cet hiver son cinquantième numéro, avec une ambition intacte : créer un lien entre les élus communautaires, les services de la CARA, les 33 communes et les 83 000 habitants du territoire. Son objectif n'a pas changé : montrer, par l'exemple, à quoi sert notre intercommunalité, faire connaître ce qu'elle entreprend et ce qu'elle réalise au quotidien, expliquer les compétences et les projets, souvent décisifs pour l'avenir de tous ses habitants. À travers la vie des communes, le patrimoine culturel et historique, les initiatives remarquables, les acteurs connus et moins connus qui dynamisent notre économie, Cara'mag reflète toute la diversité du territoire, ce qui nous distingue et tout ce qui nous unit. Votre avis sur ce magazine est précieux : vous trouverez en fin de ce numéro un questionnaire, qui vous permettra de nous faire part de vos attentes et propositions pour continuer à vous informer au mieux.

Le dossier central de ce cinquantième numéro est consacré à l'une des priorités du mandat : la santé. Il vous présente la manière dont la CARA souhaite intervenir, en partenariat avec les communes et l'ensemble des acteurs de la santé, du secteur social et médico-social, pour mieux coordonner les politiques locales de santé et réduire les inégalités d'accès à la santé et aux soins. Une large place est également accordée dans ces pages à la prévention des déchets, au cycle de l'eau, aux actions de développement agricole menées pour faire de la CARA un territoire nourricier ou encore à l'énergie. Face à la crise qui nous affecte tous, nous mettons les bouchées doubles pour soutenir la rénovation énergétique des logements (efficacité énergétique), le développement des énergies renouvelables et la recherche d'une sobriété collective au cœur de toutes nos politiques publiques.

En cette fin d'année, je tiens à vous souhaiter de belles et heureuses fêtes, moins énergivores, moins productrices de déchets, mais dont la magie reste intacte : celle du partage et des retrouvailles en famille et entre amis.

Vincent BARRAUD  
Président de la Communauté  
d'Agglomération Royan Atlantique

**Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Direction de la communication :** 107, avenue de Rochefort 17201 Royan Cedex Tél. 05 46 22 19 20 / Web : [www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr) **Courriel :** [contact@agglo-royan.fr](mailto:contact@agglo-royan.fr) **Directeur de la publication :** Vincent Barraud **Directeur de la communication :** Antoine Bigot **Comité de rédaction :** Catherine Gueydan (DGS), Cécile Ducos (DGST), Laurent Piquet (DGA) et les agents du service communication **Rédaction :** Alexandre Garcia avec Pascale Brun (p.22-26), Nathalie Daury-Pain (p.36-37), Valérie Daviet (p.38-39), Christine Medina (p.11), Yoni Pitcho (p.9), Leïla Renon (p.40), Stéphanie Rivet (p.8) et Manech (p.43-stripBD) **Photos :** Denis Bibbal : Artgrafik (couverture), Fanny Blanchard : Les grands derrière, les p'tits devant ! / Alexandre Garcia, Vanille Ligner / Audrey Penaud, Corine Layet, Antoine Bigot **Création graphique :** Symaps **Conception et illustrations :** Audrey Penaud, Alexis Bodet (p.6), Piou-Piou (p.43) **Impression :** Maury Imprimeur. **Tirage :** 58 900 ex. **Distribution :** La Poste. **N° ISSN :** 2107-5476 / N° ISSN (en ligne) : 2107-6960 / Tous droits de reproduction réservés.



DU 12 JANVIER AU 9 FÉVRIER

## Nuits de la thermographie

Chaque hiver, le service « Foncier, habitat et transition énergétique » de la CARA organise les nuits de la thermographie pour **sensibiliser les administrés aux déperditions d'énergie** et **promouvoir les travaux de rénovation énergétique**. La thermographie de façade est un outil pédagogique efficace qui permet de visualiser les déperditions de chaleur des logements et ainsi comprendre les enjeux de la rénovation énergétique. Les animations auront lieu à 18h30 :

- Jeudi 12 janvier à Cozes,
- Jeudi 2 février à La Tremblade,
- Jeudi 9 février à Royan,

Un temps d'échanges sera consacré aux aides financières et à l'utilisation des matériaux biosourcés dans le bâtiment. L'animation peut être annulée ou reportée si les conditions météorologiques ne sont pas favorables ou si le nombre d'inscrits est inférieur à huit.

**Pour participer, inscrivez-vous en appelant votre conseiller Cara Rénov' au 05 46 22 19 36 / 107, avenue de Rochefort à Royan.**



© Jean-Paul Renaudie - Bellecôte

## Comment percevez-vous le risque de pénurie d'eau et de sécheresse ?

Le conseil de développement de Royan Atlantique invite les habitants du territoire à participer à une enquête sur la manière dont ils perçoivent le risque de sécheresse et de pénurie d'eau. Ce sondage anonyme a pour objectif d'évaluer l'implication des habitants dans les usages et les consommations d'eau et dans la réutilisation des eaux. Il vise également à sensibiliser et évaluer la prise de conscience que l'eau est un bien rare. Les informations recueillies à des fins statistiques permettront de nourrir les réflexions du Codev, avant la présentation d'un rapport au conseil communautaire et aux services concernés.

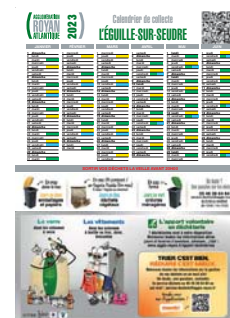
**Ce questionnaire est disponible, jusqu'au 15 janvier, à l'adresse suivante :** <https://fr.surveymonkey.com/r/codev2022-eau>



Le conseil de développement est un organe consultatif composé de bénévoles agissant pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Par ses avis ou propositions, il contribue à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement et de développement du territoire.

## Calendriers de collecte 2023

Les calendriers de collecte sont en cours de distribution dans les boîtes aux lettres jusqu'au 16 décembre 2022 inclus. Passé ce délai, si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer à l'accueil du pôle écologie urbaine, 3 rue des Cormorans à Royan ou le télécharger sur le site internet de la CARA : [www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr). Une question, un doute sur le tri et la réduction des déchets, téléchargez l'application « Mon tri » sur <https://agglo-royan.montri.fr/home>.





## Plus de six millions d'euros pour accélérer la rénovation de l'habitat

Déjà présente sur l'amélioration énergétique des logements, la CARA intègre à son dispositif Cara Renov' l'accompagnement et l'aménagement des logements précaires par le biais d'un programme d'intérêt général. Celui-ci bénéficie de plus de six millions d'euros sur trois ans afin de réhabiliter 420 logements sur le territoire de la CARA.

La CARA et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) ont lancé le 7 septembre le programme d'intérêt général (PIG) Cara Renov'. Celui-ci doit permettre, à l'échelle des 33 communes de la CARA, de diminuer les coûts et les charges liés à l'énergie dans le logement des ménages à revenus modestes, de permettre le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap ou encore de lutter contre l'habitat dégradé et indigne.

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires qui occupent leur logement et qui envisagent d'y réaliser des travaux d'amélioration, sous conditions de revenus. Les propriétaires bailleurs qui souhaitent rénover un logement locatif occupé ou remettre en état un bien immobilier vacant afin de le louer à l'année sont aussi concernés. Le programme d'intérêt général permet de bénéficier d'importantes subventions pour réaliser les travaux nécessaires. L'objectif est d'améliorer 420 logements pendant la durée du programme. La mise en œuvre du PIG de 2022 à 2025 disposera de 4,6 millions d'euros de l'Anah et 1,4 million d'euros de la CARA sur ces trois années. Pour bénéficier des aides du PIG, il suffit de contacter la plateforme Cara'Renov mise en place par la CARA en 2021. Ses conseillers

**Les conseillers de la plateforme Cara Renov' sont joignables au 05 46 22 19 36 et par courriel : [cararenov@agglo-royan.fr](mailto:cararenov@agglo-royan.fr) sur le site de la CARA : [www.agglo-royan.fr/cara-renov](http://www.agglo-royan.fr/cara-renov)**



*La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), mais aussi Action Logement Services, Procvivis Poitou-Charentes et la fondation Abbé Pierre, partenaires impliqués dans ce projet, ont signé le 7 septembre la convention de mise en œuvre du programme d'intérêt général Cara Renov', en présence de Nicolas Basselier, préfet de la Charente-Maritime, de Vincent Barraud, président de la CARA et de Graziella Bordage, vice-présidente de la CARA déléguée au logement et à l'urbanisme.*

orientent déjà les propriétaires à la recherche de solutions pour l'amélioration énergétique de leur logement. Si le propriétaire est éligible aux subventions dans le cadre du PIG, ils l'orienteront vers Soliha Charente-Maritime Deux-Sèvres qui prendra ensuite le relais, toujours gratuitement. Soliha Charente-Maritime Deux-Sèvres, ancré sur le territoire depuis près d'une quarantaine d'années, mobilise une équipe pluridisciplinaire et expérimentée pour apporter l'assistance administrative, technique, juridique et sociale nécessaire à la réalisation des projets de travaux.



### LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE QUAND ON FAIT RÉALISER DES TRAVAUX CHEZ SOI

Il existe actuellement des aides intéressantes en matière de rénovation énergétique. Les juristes de l'Adil 17 vous rappellent l'ensemble des précautions à prendre avant de vous lancer dans des travaux sur le site [www.adil17.org](http://www.adil17.org). Le **choix du professionnel** est en effet primordial : vous devez vérifier qu'il a les bonnes qualifications, justifie des assurances requises et que son entreprise est solide financièrement. Pour permettre aux particuliers de bénéficier des aides publiques éco-conditionnées, le devis et la facture doivent comporter la **mention RGE** et les caractéristiques de la certification. **N'hésitez pas à demander plusieurs devis**, ainsi que les **attestations d'assurance** à tous les professionnels qui interviennent sur le chantier. Chacun d'entre eux doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle (RCP) et, pour les travaux importants, une assurance responsabilité civile décennale (RCD). Quel que soit votre projet, les juristes de l'ADIL 17 vous apportent une information neutre et personnalisée. Permanences à la CARA le premier et troisième mardi de chaque mois sur rendez-vous à prendre auprès de l'ADIL17, 49 avenue Aristide Briand – 17000 La Rochelle, au 05 46 34 41 36.

## Un exploitant unique pour 12 nouvelles communes

Après le secteur de Royan en 2022, douze autres communes du secteur nord de la CARA vont changer d'exploitant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour la distribution d'eau potable, confiée à un acteur unique : la SEPRA. Cette nouvelle organisation des services de l'eau potable permettra d'ici 2024 d'harmoniser les prix ainsi que les services rendus aux usagers sur l'ensemble du territoire communautaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la distribution de l'eau potable est progressivement confiée à un opérateur unique, la Société de l'Eau Potable Royan Atlantique (SEPRA), en remplacement des onze services différents qui étaient chargés de distribuer l'eau potable dans les 33 communes de la CARA. **Une mise en place en trois temps.** L'ensemble de ces contrats arrivant à terme entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2023, les élus de la CARA ont souhaité profiter de ces échéances pour simplifier la gestion de l'eau potable.

- **Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022** : la SEPRA est le nouvel exploitant pour neuf communes du secteur de Royan (centre) : Royan, Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer, Saujon, Saint-Georges-de-Didonne, Médis, Semussac, Sablonceaux, Saint-Romain-de-Benet.
- **Au 1<sup>er</sup> janvier 2023** : la SEPRA deviendra le nouvel exploitant pour douze autres communes du secteur nord : Le Chay, Corme-Écluse, La Tremblade, Arvert, Les Mathes, Étaules, Saint-Augustin, Chaillevette, Breuillet, Mornac-sur-Seudre, L'Éguille-sur-Seudre, Saint-Sulpice-de-Royan
- **Au 1<sup>er</sup> janvier 2024** : la SEPRA deviendra le nouvel exploitant pour les douze dernières communes du secteur sud de la CARA : Meschers-sur-Gironde, Arces-sur-Gironde, Talmont-sur-Gironde, Grézac, Barzan, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Cozes, Épargnes, Mortagne-sur-Gironde, Boutenac-Touvent, Brie-sous-Mortagne et Floirac.



## Gestion de l'eau potable : qui fait quoi ?

Déjà en charge de l'assainissement des eaux usées depuis plus de cinquante ans, notre intercommunalité s'est vue confier la compétence « eau potable » le 1<sup>er</sup> janvier 2014, qui était jusqu'alors exercée par les communes. La CARA a délégué cette nouvelle compétence au syndicat des eaux de la Charente-Maritime, Eau 17, auquel elle a adhéré le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Celui-ci exerce pour son compte toutes les missions

liées à l'approvisionnement en eau potable : la gestion du service par délégation (contrats d'affermage avec la CER et la SEPRA) ou en régie (RESE), la réalisation des investissements, l'entretien du patrimoine, la protection de la ressource et de l'environnement naturel.

Eau 17 : 131 cours Genêt - CS 50517 17119  
Saintes Cedex - [www.eau17.fr](http://www.eau17.fr)



# Ce qui change au 1<sup>er</sup> janvier 2023

- **Facture : la fin des incertitudes sur le volume consommé et facturé.** La facture reçue au cours du dernier trimestre 2022 est basée sur votre consommation réelle, relevée entre juillet et octobre 2022. Si vous êtes mensualisé, les derniers prélèvements par votre exploitant actuel se feront au plus tard en décembre 2022. Vous pourrez dès le mois de janvier contacter la SEPRA pour remettre en place un plan de mensualisation pour 2023. En 2023, pour **les abonnés non mensualisés**, vous recevrez après chaque période de relève une facture établie sur votre consommation réelle. Pour **les abonnés mensualisés**, vous recevrez une seule facture en fin d'année. L'abonnement du premier semestre de l'année suivante était habituellement facturé en fin de l'année. Avec le changement d'exploitant, ce montant sera facturé en 2023, il s'agit d'un report et non d'un coût supplémentaire.

## Votre période de facturation pour 2023 (hors abonnés mensualisés)



- **Mise en place de la télérelève.** L'installation de nouveaux compteurs est en cours. D'ici trois ans, la SEPRA aura remplacé tous les compteurs d'eau pour mettre en place un système de télérelève. Cette technologie permet de gérer différemment ses consommations d'eau potable.



Ne plus relever son compteur



Réaliser des économies et de préserver l'eau potable



Intervenir rapidement en cas de fuites



Payer uniquement l'eau qui est consommée

- **SEPRA, votre nouvel interlocuteur : des points d'accueil pour vous répondre.**

- Étaules (nouvelle agence)** 2 rue de la Croix 17750 Étaules  
**Hiver** - Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et sur rdv de 14h à 16h  
**Été** - Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h
- Vaux-sur-Mer** 13 rue Paul-Émile Victor 17640 Vaux-sur-Mer  
**Toute l'année**  
 Du lundi au vendredi : 9h00 - 13h00 et de 13h30 à 16h00 sur rdv
- Royan** 85 cours de l'Europe 17200 Royan  
**Hiver** - Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00  
 Samedi : 9h00 - 13h00  
**Été** - Lundi et vendredi : 9h00 - 18h00 - Du mardi au jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00. Samedi : 9h00 - 13h00
- Saujon** 45 ter rue Pierre de Campet 17600 Saujon  
**Toute l'année**  
 Lundi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00, mercredi et samedi : 9h30 - 12h00
- Cozes (ouverture en 2024)** 69 route de Saintes 17120 Cozes



**Service client** (facturation, changement de contrat, demande de travaux...)

05 46 08 02 06

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

le samedi de 9h00 à 13h00

**Urgences 24h/24**

05 81 91 35 02

[www.sepra-eau.fr](http://www.sepra-eau.fr)



**Pour les usagers des autres communes, pour toute question, n'hésitez pas à vous référer aux coordonnées qui figurent sur votre facture.**

# Travaux d'assainissement collectif : la feuille de route pour 2023

**Près de 9,5 millions d'euros seront investis en 2023 pour étendre le réseau d'assainissement collectif ou réhabiliter les canalisations existantes.**

Comme chaque année, la commission cycle de l'eau a acté la feuille de route de la CARA concernant la programmation des travaux d'assainissement collectif 2023. Celle-ci concerne l'extension des réseaux de collecte (desservir de nouveaux secteurs ou rues) et la réhabilitation de réseaux existants (rénover des canalisations), réalisées selon les préconisations du schéma directeur intercommunal. La CARA profite ainsi des travaux de voirie pour remettre à neuf des réseaux enterrés, au même titre que les conduites d'eau potable ou celles du réseau pluvial. Ainsi, près de 2 415 000 €HT seront consacrés aux travaux d'extension de collecte parmi lesquels le hameau du Compin à Meschers-sur-Gironde et le village de Brie

à Médis. Le financement des études pour l'assainissement du Boulevard Letélié à La Tremblade a également été validé à hauteur de 150 000 euros. Les opérations de réhabilitation ou travaux intercommunaux, pour un montant avoisinant 7 millions d'euros HT, concernent quasiment toutes les communes de la CARA et intègrent deux projets d'envergure pour l'assainissement collectif. Le premier porte sur les études pour la modification des flux entrant dans la station d'épuration des Mathes. Jusqu'à présent, cette station était en service uniquement pendant la période estivale en « renfort » ; elle recevra à terme les effluents des communes d'Arvert, Chaillevette et Étaules pour un fonctionnement tout au long de l'année. Le second entérine le lancement de la maîtrise

d'œuvre pour la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) de la station d'épuration de Cozes, destinées à l'irrigation agricole. La CARA a répondu à un appel à projets « économie circulaire de l'eau » de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne qui a reconnu l'intérêt du dossier « dans le cadre de l'adaptation au changement climatique sur un territoire confronté à d'importants enjeux quantitatifs sur la ressource en eau ». Le caractère « démonstrateur », les « aspects précurseurs » et le volet « connaissance des micropolluants » du dossier ont également retenu l'attention du comité de sélection. **La programmation de travaux d'assainissement 2023 s'élève à un total général de 9 483 000 €HT.** Financés en grande partie par la redevance assainissement, ces investissements visent à l'amélioration des équipements du territoire pour ses usagers.

## LA JUSTICE REJETTE DEUX RECOURS INTENTÉS CONTRE LE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE SAINT-PALAIS-SUR-MER / LES MATHES

Dans un jugement rendu le 18 octobre 2022, le tribunal administratif de Poitiers a rejeté deux requêtes déposées par l'association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer contre le système d'assainissement de Saint-Palais-sur-Mer / Les Mathes. Le tribunal a également condamné l'association à verser 2 600 euros à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), qui a la compétence assainissement, au titre des frais exposés par la CARA dans cette affaire. L'association avait déposé en novembre 2020 deux recours contre les arrêtés préfectoraux du 27 février 2020 autorisant la poursuite de l'activité du système d'assainissement et le rejet en mer des eaux épurées, qui traite aujourd'hui les eaux usées de 14 communes du pays royannais. Le tribunal a estimé qu'aucun des arguments avancés par l'association n'étaient fondés, aussi bien sur la légalité des arrêtés préfectoraux que sur la qualité du rejet des eaux traitées en mer ou encore le fonctionnement de l'équipement. « Il ressort [de l'étude d'impact] qu'en situation normale, les rejets n'induisent aucune dégradation de la qualité des eaux et qu'en situation exceptionnelle, si quelques incidences sont perceptibles sur certaines plages, elles ne conduisent pas toutefois à rendre les eaux impropres à la baignade », souligne le tribunal administratif. Il résulte également de l'instruction que « l'installation, considérée dans son ensemble, présente un niveau capacitaire suffisant ». Pour le tribunal, « l'association requérante n'apporte, hormis le seul constat de l'âge des installations, aucun élément précis de nature à démontrer que cette station, dont il n'est pas contesté qu'elle fait régulièrement l'objet de travaux d'entretien et de rénovation, serait obsolète ». De plus, le juge retient également du dossier « que les eaux épurées rejetées vers le milieu naturel, de par leur bon niveau de filtration et le débit élevé de l'estuaire de la Gironde au droit du rejet, n'auront aucun effet notable sur la qualité de l'eau ».



# *Ils ont fait le grand saut*

**Dix jeunes de la Mission locale et dix employeurs du pays royannais ont sauté en parachute, le 5 novembre à l'aérodrome de Médis.**

Comment mieux faire connaître le monde de l'entreprise aux jeunes tout en cassant quelques clichés sur la jeunesse ? À l'occasion de l'action « Double regard, simple comme bonjour », dix mineurs âgés de 16 à 18 ans accompagnés par la Mission locale et dix chefs d'entreprise du territoire (Casino Barrière, MTDK, Élégance des bains, Le Gueuleton, Pitel, GBInformatique, JCTurpin...) ont pu faire le grand saut avec Europhénix à l'aérodrome de Médis, le 5 novembre.

Le but de l'action est de mélanger jeunes et employeurs mais dans un contexte original afin de casser les codes et d'échanger à armes égales, entre deux personnes : une bonne manière de faire tomber les préjugés du type « les jeunes ne veulent rien faire » ou encore « les chefs d'entreprises ne nous considèrent pas ».

Après quelques jeux pour faire connaissance, ils ont pu partager un moment autour de la gastronomie. Axel Papin a animé un atelier autour de l'huître, pour apprendre tout d'abord à les ouvrir, puis, évidemment, à les manger. Ensuite, les petits fours réalisés par le Gourmet Club et Patrick Morin sont venus réjouir les papilles de tout le monde.

Pendant que certains passaient du bon temps à terre, les autres ont pris l'avion. Et chacun a dû prendre son courage et son parachute à deux mains pour faire le grand saut et le plein de sensations. Une expérience unique, extraordinaire, qui a sans aucun doute créé des liens.



## *Tournoi FIFA : finale le 16 décembre au Lido*

La Mission locale a profité de la sortie du nouveau FIFA 23 et de la Coupe du monde de football pour organiser un tournoi de jeux vidéo sur PS4 dans toute la CARA, du 4 novembre au 16 décembre. Les jeunes de 14 à 25 ans se sont affrontés au cours de six étapes qualificatives à Saint-Palais-sur-Mer, Saujon, Les Mathes, Médis, Cozes et Royan. Les deux meilleurs de chaque étape ont été qualifiés pour la grande finale, qui aura lieu le 16 décembre au cinéma Le Lido à Royan avant un spectacle de foot freestyle par l'équipe la plus titrée du monde. Les douze meilleurs joueurs seront présents pour jouer sur grand écran, concentrés, appliqués et ne laissant rien au hasard : tactique, science du pressing, niveau d'agressivité, composition d'équipe...





## Des consignes à respecter pour la collecte des végétaux



Que faire des tontes, des feuilles ou des branches taillées dans son jardin? Depuis 1996, le service de base choisi par les élus du conseil communautaire pour l'évacuation des végétaux est **l'apport volontaire en déchèterie**. De La Tremblade à Brie-sous-Mortagne, sept déchèteries ont ainsi été aménagées pour les particuliers.

Afin d'éviter tout indésirable (sac plastique, jeux de plein air, fils de fer et de clôture...), les usagers sont invités à contrôler, en amont, la qualité des végétaux à déposer. Le dépôt se fait directement en vrac dans la benne dédiée aux végétaux ou au sol dans les déchèteries équipées d'une zone spécifique (Grézac, Arvert). Le conditionnement des végétaux en sacs kraft homologués « Ok compost » est toléré. Les végétaux seront ensuite pris en charge par le Syndicat de traitement intercommunal du littoral (SIL) pour être broyés et épandus localement sur les terres agricoles.

En complément de ce service, **quinze communes du territoire sont desservies par une collecte en porte à porte. Les usagers qui bénéficient de ce service doivent pour cela continuer à respecter certaines consignes.** Les feuilles et les tontes doivent en effet être présentées dans des sacs en papier biodégradables « OK

compost » de 100 litres maximum. Les branches ou les résidus de taille de haies ne seront ramassés que s'ils sont rassemblés en fagots de 50 centimètres de diamètre et de 1 mètre de long au maximum. Ils doivent être bien ficelés avec une ficelle naturelle compostable. Le nombre de sacs ou fagots déposés est limité à 10 sacs par point de collecte. **Les liens en plastique et le fil de fer sont interdits** car ils peuvent compromettre la qualité du broyat épandu sur les

terres agricoles. Un tri de qualité est l'assurance d'une valorisation matière réussie.

Ces règles ont pour but de faciliter le travail de collecte. Certains particuliers déposent des charges parfois exagérément lourdes, sans réaliser que l'agent de collecte en aura des centaines à soulever au cours de sa tournée. Les sacs en plastique sont également prohibés pour une raison simple : ils ne se compostent pas. On les retrouve alors dans les champs, où sont épandus les broyats des 16 000 tonnes de végétaux déposées chaque année sur la plateforme de Grézac, puis mis à la disposition des agriculteurs. Le broyat est ainsi utilisé comme fertilisant agricole en circuit-court.

- Les sacs en papier biodégradables sont vendus dans une vingtaine de commerces dans l'agglomération, dont on trouve la liste sur [www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr)
- Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets est disponible sur le site de la CARA :

[www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr)





# Un Noël zéro déchet, c'est possible !



Illustration : Virginie STADELMANN

La période de Noël est celle pendant laquelle sont produits le plus de déchets. Anticiper ses besoins et bien définir ses modes de consommation pourront permettre de mieux prévenir la production de déchets. Il est par exemple possible d'offrir des cadeaux qui ne produisent aucun déchet : des places de concert ou de spectacle, des soins de bien-être, un abonnement dans un musée, un bon pour une visite guidée dans une ville à pied ou à vélo, une invitation au restaurant, un séjour, une aventure insolite... Un large choix s'offre à nous pour faire plaisir sans jeter ou gaspiller, sans oublier de privilégier un emballage original, fait à base de tissu.

## Une fois les paquets ouverts, que faire des emballages ?

**1. Les papiers cadeaux.** Ils peuvent être recyclés dans le bac jaune. S'ils sont encore en bon état, pensez à les récupérer afin de les réutiliser pour d'autres présents ou pour recouvrir un livre, par exemple.

**2. Les cartons d'emballage.** Ceux de petite taille peuvent être jetés dans le bac jaune après avoir été pliés. Les cartons bruns volumineux doivent être apportés à la déchèterie. Les fenêtres en plastique sur les emballages ne sont pas recyclables. L'idéal est de les détacher du carton !

**3. Les éléments de calage et de protection.** Seuls les éléments en cartons peuvent aller au tri. Tous les éléments en plastique, en polystyrène, le papier à bulles vont à la poubelle d'ordures ménagères.

**4. Les éléments de cerclage.** Les fils de fers, agrafes... doivent aller à la poubelle d'ordures ménagères.

**5. Le sapin de Noël.** Le sapin naturel doit être amené à la déchèterie, il sera ainsi broyé et composté. Le sapin en pot, s'il est encore vigoureux, sera replanté et aura droit à une nouvelle vie. Le sapin artificiel peut être conservé pour l'année prochaine ; s'il est cassé, il doit aussi être amené à la déchèterie.

**6. Le sac à sapin.** Ce n'est pas un sac poubelle ! Il ne dispense pas de déposer le sapin à la déchèterie.

**7. Les piles.** Elles doivent être déposées dans des points de collecte à disposition dans les grandes surfaces ou à la déchèterie. Vous pouvez aussi préférer les piles rechargeables !

Et n'oublions pas les bouteilles en verre à déposer dans l'une des nombreuses colonnes à verre. Les bouchons en liège sont à déposer en déchèterie où ils seront valorisés par une entreprise locale, Echo Mer. Les capsules et collerettes de bouchons de champagne iront dans le bac jaune.

Vous avez reçu un cadeau en double ? Pensez aux associations caritatives, qui se feront un plaisir de jouer au Père Noël par procuration.

## UN « BONUS RÉPARATION » POUR LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Lancé le 15 décembre, ce coup de pouce vise à encourager les consommateurs à réparer leurs appareils électriques et électroniques au lieu de les remplacer. Il ne concerne pas les appareils encore sous garantie, et porte sur une trentaine de catégories de produits : 10 euros pour les machines à café à filtre, les fers à repasser, les bouilloires ou les grille-pain ; 15 euros pour un aspirateur, une perceuse/visseuse, un lecteur DVD, un home cinéma, un instrument de musique, un vélo ou une trottinette ; 20 euros pour une console de jeux ou une enceinte ; 25 euros pour une cave à vin, un lave-linge, un réfrigérateur/congélateur, une tablette ou un téléphone portable ; 30 euros pour un téléviseur ou un vidéoprojecteur ; 45 euros pour un ordinateur portable. Pour en bénéficier, aucune démarche spécifique à faire : le bonus sera directement déduit de la facture de réparation. Une seule condition : se rendre chez l'un des réparateurs bénéficiant du label « QualiRépar ».

## Qualité et proximité au menu des restaurants scolaires



Au printemps, les chefs cuisiniers d'une quinzaine de communes ont participé aux ateliers sur la nutrition proposés par la CARA.

**Avec l'appui de la CARA, de plus en plus de chefs cuisiniers et de gestionnaires de cantines font évoluer leurs pratiques pour proposer une cuisine de qualité, réalisée à partir de produits locaux et de saison.**

Comment aider les cantines et restaurants scolaires à s'approvisionner localement ? Depuis 2016, la CARA anime un réseau d'une vingtaine de professionnels de la restauration collective, composé de chefs cuisiniers et gestionnaires de cuisines centrales, restaurants scolaires municipaux, collèges et lycées du territoire. La mise en place de ce réseau avait démarré par une démarche d'achat groupé de denrées alimentaires pour obtenir de meilleurs tarifs et se fournir auprès de producteurs locaux. Yaourts fermiers, viande de bœuf fraîche ou encore légumes secs produits localement ont pu faire leur apparition dans les menus.

Ce cercle d'échanges se poursuit aujourd'hui avec une **mission d'accompagnement** sur la nutrition, pilotée par la CARA et confiée à la société coopérative d'intérêt collectif Nourrir l'Avenir (collectif Les pieds dans le plat), qui s'engage depuis quinze ans pour la restauration collective bio locale. « *L'objectif est toujours de favoriser l'approvisionnement local et de saison dans les restaurants scolaires, mais aussi de permettre aux chefs cuisiniers de mieux se*

*connaître et d'accompagner les établissements dans l'évolution des pratiques* », précise Vanille Ligner, animatrice au service développement agricole de la CARA. Le second volet de la loi Agriculture et alimentation (dite loi « Égalim ») instaure en effet l'obligation de servir des repas dans les restaurants collectifs publics avec au moins 50% de produits bénéficiant de labels dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique. Au printemps, des ateliers collectifs ont ainsi été proposés aux chefs sur les produits locaux et spécifiques, les menus végétariens, la saisonnalité ou

encore la lutte contre le gaspillage alimentaire. Un accompagnement individuel permettant d'élaborer des plans alimentaires saisonniers (printemps/été et automne/hiver) et de corriger des menus a également été proposé aux professionnels. Une quinzaine de communes en ont bénéficié : le syndicat intercommunal à vocation scolaire Arces-Barzan-Chenac-Épargnes, Breuillet, Corme-Écluse, Étaules, Les Mathes-La Palmyre, Médis, Sablonceaux, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Sulpice-de-Royan, Saujon, Semussac et Vaux-sur-Mer.



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : L'Europe investit dans les zones rurales.





## À Saint-Palais-sur-Mer, toujours plus de bio dans les assiettes



**Le restaurant scolaire de la commune est un exemple réussi de transition du mode d'approvisionnement vers des produits bio et locaux.**

L'attention portée à la qualité des repas servis aux écoliers n'est pas nouvelle à Saint-Palais-sur-Mer. « Cela fait longtemps que nous sommes conscients de l'importance de bien manger et de faire goûter de tout aux enfants », témoigne Isabelle Prud'homme, adjointe au maire notamment en charge de l'enfance et de la jeunesse. Une étape supplémentaire a été franchie en 2020, avec la volonté des élus de faire davantage appel aux producteurs locaux

et bio. Le nouveau chef cuisinier, Guillaume Gomez, a été recruté dans cette optique-là. « Ils m'ont laissé la possibilité de faire ce dont j'avais envie, témoigne-t-il. Nous sommes passés de trois fournisseurs à dix-huit. Je retrouve un peu l'état d'esprit d'un restaurant traditionnel, là d'où je viens. Ici, on prépare tout sur place. On ne cuisine que des légumes frais, que les enfants mangent volontiers à la cantine quand ils n'en veulent pas toujours à la maison. Il n'y a pas de

bio dans tous les repas, mais dès que c'est possible, je prends ! On est déjà à 30-35%, avec l'objectif de monter à 50%. » Guillaume Gomez s'organise avec le chef cuisinier de Vaux-sur-Mer pour grouper une partie de ses commandes. Il utilise le logiciel Nona (ex Maïa), un outil précieux pour gérer les fournisseurs, les stocks, les menus des 190 repas servis chaque jour, les statistiques et la communication. Risotto d'épeautre, pizza à la polenta...

Le cuisinier teste de nouveaux plats, recherche des céréales pour la mise en place de menus végétariens avec l'appui des fiches recettes testées en formation avec le collectif Les pieds dans le plat. « C'est une évidence, mais les enfants mangent mieux quand les repas sont bons, résume Isabelle Prud'homme. Ici, c'est délicieux. Nous avons très peu de restes et les parents nous demandent régulièrement les recettes ! »

• **Fournisseurs des produits bio** : 80 % avec Mangeons bio ensemble, la coopérative bio la Corab (céréales) ; Enilia-ENSMIC à Surgères (fromages et produits laitiers) ; Aux jardins d'Arméllys à Saujon (légumes) et boulangerie bio à Saint-Palais-sur-Mer.

### « J'attendais cela depuis trente ans »

Cet automne, du veau de l'estuaire a été servi pour la première fois à la centaine d'écoliers du restaurant scolaire d'Épargnes, qui accueille aussi les élèves d'Arces-sur-Gironde, Barzan et Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet. « Cela fait trente ans que j'attendais cela, que je me bats pour les circuits courts », se réjouit Maurice Gruget, éleveur de bovins à Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, chez qui le syndicat intercommunal à vocation scolaire s'est approvisionné. La viande a été découpée dans l'atelier collectif de Saujon et livrée par IEPR Services. « Cela me fait plaisir de donner à manger de la bonne viande d'ici à nos enfants. » Située au bord de la Gironde, la ferme de Conche-Marche pratique un élevage extensif sur les prés et coteaux de l'estuaire. « Aucun pesticide, tout est naturel, mes vaches ne mangent que de l'herbe », pré-

cise le producteur, qui fournit aussi le lycée de l'Atlantique et le lycée Cordouan à Royan. Maurice Gruget se souvient de l'époque où ses parents vendaient leur veau au boucher de Mortagne-sur-Gironde, qui faisait ensuite la tournée dans trois communes environnantes.

« Ici, on a un terroir qui convient à peu près à toutes les cultures et tous les élevages, estime-t-il. Ce serait bien que les gens du coin se fournissent aussi auprès de leurs agriculteurs, plutôt que d'aller au supermarché acheter des produits dont on ne sait rien. »



## CIRCUITS COURTS

## IEPR-Services supprime l'obstacle de la livraison

**Depuis le 14 octobre, une entreprise d'insertion propose aux éleveurs et agriculteurs locaux de livrer leurs produits dans les restaurants scolaires et magasins spécialisés.**



L'approvisionnement en produits locaux des restaurants scolaires et cuisines centrales du territoire s'est toujours heurté à un problème logistique : qu'ils soient éleveurs, maraîchers ou boulangers, les producteurs, dont ce n'est pas le métier, ont rarement le temps ou les moyens matériels d'effectuer les livraisons entre plusieurs points de vente, parfois très éloignés les uns des autres. Le lancement d'un nouveau service de livraison de produits locaux en circuits courts, IEPR-Services, le 14 octobre, va leur permettre de

contourner cet obstacle. « *Ce service était attendu et apporte une réponse aux producteurs* », se félicite François Delaunay, président d'Initiative Emploi Pays Royannais, une association soutenue par la CARA, très active depuis vingt-cinq ans dans le champ de l'insertion par l'activité économique. « *Nous allons chercher les produits à la ferme et nous les livrons à la destination voulue, restaurant scolaire, restaurant commercial, magasin spécialisé, grande surface...* précise Yves Page, le président d'IEPR-Services. *Nous serons ainsi les facilitateurs de vos métiers et les ambassadeurs de vos produits, sans interférer avec vos clients.* »

Les livraisons s'effectuent dans un rayon de 30 à 40 km autour de Royan. De la cagette à la palette, IEPR-Services livre sans minimum de commande, en moins de 24 heures pour des produits extra frais et sous température dirigée (à partir de 2°), grâce à son petit camion réfrigéré et à son chauffeur. Un deuxième conducteur, salarié en insertion, doit être recruté dans les prochains mois. Car IEPR-Services a aussi vocation à redonner confiance et remettre le pied à l'étrier des personnes éloignées de l'emploi. « *Après l'atelier de transformation des produits locaux à Saujon, cette solution logistique constitue une brique de plus dans la construction de notre projet alimentaire territorial,* souligne Vincent Barraud, le président de la CARA. *En soutenant l'approvisionnement en circuits courts, nous voulons accompagner les habitants et les acteurs locaux à reprendre le contrôle de leurs assiettes.* »

- **IEPR-Services, 23 rue Saint-Exupéry à Saint-Sulpice-de-Royan. Contact : Agathe Bruys, 07 67 41 00 00 : a.bruys@initiative-emploi.fr**

## Des matinées à la ferme pour apprendre et aider

**La CARA organise des chantiers participatifs d'une matinée sur des fermes pour apprendre leur fonctionnement et aider des producteurs locaux sur divers chantiers : plantation de haies, peinture de ruches, paillage, bâchage de serres....**

Ces chantiers ont pour ambition de renforcer le lien entre les producteurs et les habitants et de créer un élan populaire autour de l'alimentation. La participation des citoyens est en effet un élément important du projet alimentaire territorial porté par la CARA, qui vise à faire du pays royannais un territoire nourricier. Ce projet est mené en partenariat avec l'association Bio-Divers & Cité, qui agit pour promouvoir les rencontres entre générations et les échanges autour des thèmes liés à la vie locale, au petit patrimoine, à l'environnement et à l'économie durable. **Pour être informé des prochains chantiers : inscription sur [www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr) ou au 05 46 22 19 19.**







Signature du contrat local de santé, le 14 octobre, en présence de Laurent Flament, directeur départemental de l'Agence régionale de santé, de Vincent Barraud, président de la CARA et Stéphane Donnot, sous-préfet de Rochefort.

## CONTRAT LOCAL DE SANTÉ :

# *Agir ensemble pour la santé de tous*

**C'est l'un des grands projets du mandat : le premier contrat local de santé du territoire a été signé le 14 octobre par Vincent Barraud, président de la CARA, avec les représentants de l'Agence régionale de santé et de l'État. Ce document est le fruit d'un travail mené en partenariat avec les communes et l'ensemble des acteurs de la santé, du secteur social et médico-social. Il propose une série d'actions adaptées aux spécificités du territoire pour mieux coordonner les politiques de santé et réduire les inégalités d'accès à la santé et aux soins.**

Quel rôle peuvent jouer les collectivités locales pour consolider l'offre de soins sur leur territoire ? Après deux années d'élaboration, le contrat local de santé de la CARA entre en vigueur pour faciliter l'accès de tous, et notamment des personnes démunies, aux soins, aux services et à la prévention. Ce document, signé avec les représentants de l'Agence régionale de santé et de l'État pour une période de cinq ans, concerne toute la santé en s'intéressant aussi bien à la prévention qu'à l'organisation des soins. « *L'accès aux soins est une priorité*, insiste Laurence Osta-Amigo, septième vice-présidente de la CARA en charge de la politique de la ville et du contrat local de santé. *Aucune région n'est épargnée. Depuis 2019, les maires avaient déjà alerté le président de la CARA sur ce déficit de personnel médical, et sur le fait que de nouveaux habitants n'arrivaient pas à trouver de médecin référent. Aujourd'hui, sur les 80 000 habitants de la CARA, 6 480 n'ont pas de médecin.*

*C'est pourquoi Vincent Barraud, lors de son élection à la présidence de la CARA en 2020, en a fait l'un des principaux axes du mandat. »*

**Cinq enjeux prioritaires ont ainsi été définis :** faciliter l'accès et la coordination des soins, améliorer les parcours de santé des populations vulnérables, encourager l'adoption de modes de vie plus favorables à la santé, développer la prise en compte de la santé mentale et développer une culture de la santé environnementale. Chacun de ces axes est ensuite décliné en plusieurs actions, pensées de manière à regrouper des partenaires œuvrant dans les mêmes domaines et poursuivant des objectifs partagés. « *Nous avons appris à nous connaître pendant la crise du Covid*, souligne Vincent Barraud, le président de la CARA. *Le CLS nous donne aujourd'hui un guide de travail sur la santé pour continuer à bien travailler ensemble, créer un maillage entre les différents acteurs et rendre notre territoire plus attractif pour les professionnels de santé. »*

Favoriser l'accueil des professions médicales ou paramédicales ne constitue donc pas l'unique objectif poursuivi par le CLS. Dans la limite de ses compétences, la CARA pourra également intervenir pour soutenir les opérations de prévention, favoriser une alimentation locale et saine ou encore contribuer à l'amélioration de la qualité des logements... autant d'actions qui concourent elles-aussi au maintien en bonne santé des habitants du territoire.

# Faciliter l'accès et la coordination des soins

**La diminution du nombre de médecins, les difficultés socio-économiques ou encore l'éloignement géographique rendent plus difficile l'accès aux soins. Face à ce constat, les groupes de travail du contrat local de santé ont mis en évidence le rôle essentiel que peut jouer la CARA pour encourager l'attractivité du territoire et faciliter les relations entre les professionnels de santé, les structures sanitaires et médico-sociales et le milieu associatif.**

Selon les projections démographiques de l'INSEE, 30 % des habitants de la CARA pourraient être âgés de 75 ans et plus à l'horizon 2030, ce qui induit des besoins importants, les personnes âgées étant les plus consommatrices de soins de santé. Sans nouvelle installation de médecins sur le territoire, les difficultés d'accès aux soins pourraient s'accroître, quand 31% des omnipraticiens en exercice ont déjà plus de 60 ans. Par ailleurs, la répartition des professionnels de santé sur le territoire est inégale, le secteur sud étant particulièrement fragilisé. **Le renforcement de la démographie médicale apparaît donc comme une priorité** pour les élus de la CARA, qui peuvent agir en contribuant à **rendre le territoire attractif pour les professionnels de santé.**

Plusieurs actions sont ainsi prévues dans le contrat local de santé pour **favoriser l'accueil** des professions médicales et paramédicales. Deux initiatives ont déjà eu lieu cette année en direction des étudiants en santé, pour faciliter la rencontre entre les nouveaux praticiens, les stagiaires, les internes... et mettre en valeur le cadre de vie. Également en projet : le développement d'un **service de conciergerie** au sein de la CARA pour les nouveaux arrivants. « *Notre but est de les aider à trouver un logement, un mode de garde pour les enfants ou encore de pouvoir accompagner le conjoint dans sa recherche d'emploi, détaille Vincent Barraud, le président de la CARA. Nous voulons aussi étudier des solutions de logements temporaires pour l'installation des stagiaires, remplaçants ou professions paramédicales.* »

Pour améliorer l'accès aux soins, la CARA prévoit également de soutenir tous les projets concertés d'exercice coordonné ou en groupe, de plus en plus recherchés et pratiqués par les professionnels de santé. « *Les jeunes médecins ne souhaitent plus travailler comme par le passé, constate Laurent Flament, directeur départemental de l'Agence régionale de santé. Ils veulent concilier vie professionnelle et vie privée et partager charges et temps de travail avec des confrères. En soutenant l'émergence de maisons de santé, on facilite l'installation des professionnels parce*



*qu'une coopération existe déjà.* » Plusieurs solutions innovantes pourront tout autant être accompagnées, en collaboration avec les professionnels de santé, comme la télémédecine ou le travail en pratique avancée. Celui-ci permet à des professionnels paramédicaux (par exemple, des infirmiers) d'exercer des missions et des compétences plus poussées, jusque-là dévolues aux seuls médecins, ce qui permet de réduire la charge de travail des médecins sur des pathologies ciblées. « *Il nous faudra attendre cinq ou six ans pour avoir une remontée du nombre de généralistes sur le territoire,* prévient Laurent Flament. *À nous d'utiliser les bons leviers pour permettre que le médecin généraliste qui se fait rare soit mieux utilisé.* »

Dans la limite de ses compétences, la CARA pourra ainsi intervenir dans l'ingénierie de projet, pour faciliter l'accompagnement des initiatives, mettre en relation des professionnels ou encore **soutenir les actions de prévention** portées par les acteurs du territoire (centre hospitalier, cliniques, associations...).



## Donner envie de venir et de rester

Comment fidéliser les médecins de demain et leur donner envie de poser leurs valises en pays royannais ? Au printemps, l'Office de tourisme communautaire Destination Royan Atlantique a été sollicité par la direction de l'hôpital de Royan pour rendre dynamique et attractif l'accueil sur le territoire des internes, ces jeunes médecins reçus en formation au cours de deux sessions annuelles (de mai à octobre et de novembre à avril). L'OTC a alors proposé deux types d'animations. Une soirée d'accueil a tout d'abord eu lieu le 20 mai au Grand Têger, un restaurant de fruits de mer ouvert sur les paysages exceptionnels des marais de Mornac-sur-Seudre. Une trentaine de personnes étaient présentes : les internes de l'hôpital de Royan, mais aussi ceux de la médecine de ville, des médecins de l'hôpital ainsi que quelques personnalités locales. Une dégustation de pinneau était prévue, ainsi que la remise d'un kit de bienvenue gastronomique à chaque participant. Une journée d'intégration des internes s'est ensuite déroulée le 29 juin, avec un programme sur mesure : petit-déjeuner avec vue sur la mer au Casino de Pontailac, visite guidée de Royan, déjeuner avec vue sur le port de Royan et sortie nature à Suzac autour du Parc de l'Estuaire. Une initiative très appréciée de tous les participants.



### « Nous avons un cadre de travail, passons à l'action ! »

Conclu pour une durée de cinq ans, le contrat local de santé permet de mobiliser et de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet de santé commun. Ainsi, les représentant-es de l'État, des collectivités territoriales, des établissements hospitaliers, des professionnels de santé, des acteurs du médico-social et des usagers définissent ensemble les objectifs partagés, valident les programmations et engagent les leviers et mécanismes de mise en œuvre. « Le CLS nous donne un cadre pour bien travailler ensemble, résume Laurent Flament, directeur départemental de l'Agence régionale de santé. C'est un contrat évolutif, aménagé et enrichi au fil du temps pour s'adapter au mieux

aux spécificités du territoire. »

Le contrat local de santé de la CARA est gouverné par un comité de pilotage composé de tous les signataires (CARA, Agence régionale de santé, État). Il s'appuie sur une commission constituée de 33 élus représentant chacune des communes de la CARA. Une quarantaine de partenaires peuvent également y siéger à titre consultatif. « Nous travaillons depuis deux ans sur le diagnostic et les solutions à apporter, rappelle Laurence Osta-Amigo, vice-présidente de la CARA en charge de la politique de la ville et du contrat local de santé. Nous nous sommes rendus compte que chaque commune voulait continuer à mener ses

propres actions. Aujourd'hui, le contrat local de santé va pouvoir les aider en prenant en charge l'ingénierie des projets. La CARA ne financera pas la construction de maisons de santé, mais va créer un poste de coordonnateur pour accompagner les projets portés par les communes, qui n'ont pas toutes les mêmes moyens, ni les mêmes problèmes. Ce premier contrat local de santé de la CARA nous offre ainsi un espace de discussion qui va pouvoir évoluer. Après ce temps de préparation, nous allons maintenant passer à l'action avec le coordonnateur et une première liste de projets à réaliser dans tous les champs de la santé, pour améliorer le parcours de santé, l'accès aux soins ou la prévention. »

## Améliorer les parcours de santé des personnes vulnérables

**Les collectivités locales ont un rôle à jouer pour développer un environnement social favorable à la santé : elles peuvent contribuer à réduire les inégalités de santé en agissant dès le plus jeune âge, ou en apportant leur aide aux personnes isolées pour des raisons économiques ou en raison de leur âge avancé.**



Le diagnostic réalisé par la CARA sur l'offre et les besoins en matière de santé a mis en lumière le besoin d'actions spécifiques destinées aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux populations fragiles et précaires mais aussi aux aidants. En 2017, 3880 personnes âgées de plus de 80 ans vivaient seules à domicile dans les 33 communes de la CARA. « On trouve dans nos campagnes beaucoup de personnes âgées, souffrant parfois de handicaps et surtout isolées, qui ont besoin d'être accompagnées », observe Graziella Bordage, maire de Cozes et vice-présidente de la CARA. Lors

de l'élaboration du contrat local de santé, celle-ci a représenté le secteur sud de la CARA dans les différents groupes de travail. « Cet isolement nécessite de mettre en place des réponses adaptées à leurs besoins d'autonomie et de soutien, poursuit-elle. Car vivre seul complique la possibilité de maintien à domicile lorsque cela se conjugue avec la dépendance. Se posent en particulier les questions de l'adaptation du logement, de la mobilité ou de l'accessibilité aux services, autant de domaines où nous pouvons intervenir avec nos multiples partenaires, comme le Conseil départemental, les CCAS, les bailleurs sociaux, l'Agence

*nationale de l'habitat ou les associations locales. »*

Le territoire de la CARA se caractérise également par une part importante de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans. Or, le fait de vivre seul est un critère de vulnérabilité en santé. Par ailleurs, la population 25-34 ans présente un faible niveau de diplôme et la tranche d'âge 15-24 ans est confrontée à un fort taux de chômage. Ces fragilités sociales ont des incidences en matière de santé, qui justifient d'agir en faveur des populations les plus fragilisées. Lors des groupes de travail du CLS, les participants ont souligné un besoin important de soutien à la parentalité et cela, indépendamment de l'âge des enfants, adolescents ou jeunes adultes. « La CARA est engagée dans le soutien à l'enfance et à la jeunesse par le biais de ses relais accueil petite enfance et du travail mené avec les associations locales, relève Laurence Osta-Amigo, maire de La Tremblade et vice-présidente de la CARA en charge de la politique de la ville et du contrat local de santé. Avec tous nos partenaires, nous continuerons à apporter un soutien aux familles et à la jeunesse, pour développer dès le plus jeune âge des comportements favorables à la santé. »

### SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES AIDANTS

La CARA compte 3,1 aidants pour une personne à aider (personnes âgées de plus de 85 ans). Cette tendance actuelle pourrait être bouleversée dès 2030 par les générations issues du baby-boom. Le ratio passerait alors à 1,2 aidant pour une personne à aider à l'horizon 2037. « Les aidants présentent des risques accrus d'épuisement, signale Laurence Osta-Amigo. L'offre d'accompagnement et de soutien de ces personnes n'est pas toujours bien connue par la population. C'est pourquoi nous voulons développer une politique globale de soutien et d'accompagnement des aidants. Il s'agira de mieux repérer leurs besoins et de communiquer davantage sur les dispositifs existants et les initiatives menées dans les communes, comme les plateformes de répit, les hébergements temporaires ou le collectif associatif de soutien aux aidants (Casa). »



## Encourager l'adoption de modes de vie favorables à la santé



À Royan, le programme Pensa permet de découvrir certaines activités qui assurent le maintien en forme.

**Les comportements des individus et leurs habitudes de vie ont une influence immédiate sur leur santé. C'est pourquoi le contrat local de santé prévoit trois actions pour encourager les habitants à devenir davantage acteurs de leur santé, pour promouvoir l'activité physique et sportive et favoriser une alimentation saine.**

Rester en bonne santé n'est pas l'affaire des seuls professionnels. Elle concerne en premier lieu les citoyens, invités à devenir davantage acteurs de leur santé. Plusieurs actions de promotion de la santé sont ainsi prévues dans le contrat local de santé, en tenant compte des initiatives déjà menées par les communes

ou par la CARA. « Développer la prévention sur l'ensemble du territoire est un enjeu collectif important, résume Éliane Ciraud-Lanoué, vice-présidente de la CARA et adjointe à la santé à la mairie de Royan. *Nous souhaitons responsabiliser les gens, faciliter l'activité sportive ou l'alimentation saine. Une bonne alimentation et une bonne hygiène de vie contribuent à une bonne santé. C'est une éducation de tous les jours.* »

Bien que la santé soit une compétence de l'État, la ville de Royan est déjà très en pointe dans le domaine de la prévention. Elle multiplie depuis 2009 les actions avec le lancement du programme « *préservons ensemble notre*

*santé* » (Pensa), les campagnes de dépistage, les interventions dans les établissements scolaires, les conférences santé, les projets sur les addictions, les tests de l'audition gratuits pour sensibiliser dès le plus jeune âge aux risques auditifs... « *Nous invitons les habitants à prendre soin d'eux-mêmes, le plus tôt possible, et y compris en matière de santé mentale, pour le traitement de la dépression par exemple, poursuit Éliane Ciraud-Lanoué. Le contrat local de santé nous permet de nous rencontrer, de mettre en place des actions pour diffuser les initiatives les plus intéressantes sur l'ensemble du territoire. Il y a beaucoup de travail devant nous et nous ne serons pas trop de 33 communes pour avancer.* »

### « REPRENDRE LE CONTRÔLE DE NOS ASSIETTES »

En s'engageant dans un projet alimentaire de territoire (PAT), la CARA a l'ambition de faire de Royan Atlantique un territoire nourricier en favorisant une consommation locale, des productions de qualité... et une alimentation plus équilibrée. « *Malgré notre aspiration à nous nourrir d'aliments sains produits au plus près de chez nous, nous ignorons souvent tous les rouages qui permettent de remplir notre panier de courses, déplore Michèle Carré, maire de Semussac et membre du bureau communautaire de la CARA en charge de la ruralité et des activités agricoles. Notre objectif est de créer un élan populaire, à tout âge, autour de l'alimentation. Consommer local favorise la transformation des pratiques agricoles. C'est aussi un moyen de reprendre le contrôle de nos assiettes en apprenant de nouvelles choses sur les aliments, sur la façon de les produire et de les cuisiner.* »



Fondé il y a un siècle et demi, le centre thermal de Saoujon, entièrement dédié à la santé mentale, est le seul du genre en France.

## Améliorer la prise en compte de la santé mentale

**Le territoire bénéficie d'une multitude d'acteurs investis dans le domaine de la santé mentale, l'une des composantes essentielles de la santé. Le contrat local de santé doit permettre de leur donner davantage de visibilité et de renforcer la coordination entre professionnels.**

Accroissement des troubles du sommeil, des symptômes anxieux ou dépressifs : la santé mentale est aussi un enjeu de santé publique, comme le confirment les enquêtes menées auprès de la population sur le contrecoup des confinements. Or, lors de l'élaboration du contrat local de santé, il est apparu que les services en santé mentale et les modalités pour y accéder pouvaient sembler peu lisibles : les habitants qui auraient besoin de soins ne saisissent pas toujours l'offre proposée ou ne souhaitent pas se rendre dans des lieux relevant de la psychiatrie de secteur.

Pour lever ces freins et donner de la visibilité aux acteurs et aux projets de santé mentale, la CARA étudie la possibilité de **créer une instance de coordination en santé mentale**, de type conseil local de santé mentale (CLSM), afin de capitaliser sur la dynamique positive autour de la santé mentale sur le territoire.

« Avec le centre hospitalier de Jonzac et les Thermes de Saoujon, nous disposons déjà d'une grande richesse dans ce domaine, approuve Jean-Luc Gensac, adjoint au maire de Saoujon, qui représentait le secteur est de la CARA lors de l'élaboration du contrat local de santé. *Cette instance de coordination doit nous offrir un espace de concertation et de coordination entre les acteurs en santé mentale, les communes et les habitants, avec une approche participative.* »

Lors des discussions en groupe de travail, les professionnels en santé mentale, ainsi que toutes les parties prenantes, ont également souligné l'importance de lutter contre les préjugés et idées préconçues autour de la santé mentale, qui témoignent souvent d'un manque d'information. Le diagnostic territorial et les groupes de travail ont ainsi révélé la nécessité d'aborder la problématique de la santé mentale de manière plus large, auprès du

grand public dans une optique de **prévention et de repérage précoce de la souffrance psychique et notamment la prévention du suicide.**

En effet, une enquête épidémiologique européenne sur la santé mentale, réalisée dans 30 pays, a révélé que plus d'une personne sur quatre (27,1 %) avait souffert d'un trouble psychique courant (troubles anxieux, dépressifs ou liés à l'utilisation d'une substance) au cours des douze mois précédant l'enquête. Le diagnostic local a par ailleurs mis en exergue une surreprésentation des décès par suicide : le taux standardisé des décès par suicide s'élève à 18,9 % sur le territoire de la CARA pour un taux national de 14 %. « *L'enjeu est donc à la fois d'œuvrer directement auprès des personnes souffrant de troubles, mais aussi de contribuer à changer le regard de la population sur ces troubles afin de permettre à chacun de bénéficier pleinement du respect, de l'aide de ses proches et de la population dans son ensemble* », fait valoir Laurence Osta-Amigo, vice-présidente de la CARA en charge de la politique de la ville et du contrat local de santé.



## Développer une culture de la santé environnementale



© Corinne Layet

Si la santé est une compétence de l'État, municipalités et intercommunalités ont de nombreux leviers d'action à leur disposition pour **agir sur le cadre de vie et adopter un urbanisme favorable à la santé**. « Il ne s'agit pas seulement de végétaliser les espaces publics ou contribuer à améliorer la qualité des logements, précise Vincent Barraud, le président de la CARA. Nos compétences nous permettent d'agir pour protéger la biodiversité, pour promouvoir les mobilités actives et développer un urbanisme qui respecte l'environnement et tienne compte du dérèglement climatique. La dégradation des milieux naturels a en effet de grandes conséquences sur la santé. Leur préservation est un enjeu essentiel, qu'il s'agisse de la qualité de l'eau, de l'air ou des espaces naturels. »

En matière de santé environnementale, la CARA mène également des actions **pour sensibiliser les professionnels de la petite enfance et les familles aux dangers de l'exposition aux perturbateurs endocriniens** dès le plus jeune âge. De nombreuses études mettent en évidence les risques sanitaires liés à ces substances nocives présentes dans de multiples composants : plastiques, pesticides, cosmétiques, produits ménagers... Certains produits du quotidien sont ainsi suspectés de participer à l'apparition de maladies et troubles de la santé (allergies, diabète, troubles respiratoires ou de la reproduction, cancers...). « Nous relayons auprès des 259 assistantes maternelles tous les bons gestes à adopter pour un environnement sain pour bébé, de la chambre

d'enfant à la salle de bain, en passant par la cuisine et les jouets, explique Laura Ciglar, responsable du service relais petite enfance de la CARA. C'est un moyen efficace pour toucher les familles, notamment les jeunes parents très attentifs à pouvoir protéger et offrir le meilleur à leurs enfants. »

Ces actions de prévention ont débuté dès 2015, avec des ateliers sur l'alimentation organisés pour les assistantes maternelles, dont certaines s'alarmaient de voir des enfants se nourrir de bonbons au petit-déjeuner. Plusieurs sessions ont ensuite eu lieu avec les parents. « Nous sommes aujourd'hui l'un des principaux vecteurs de l'Agence régionale de santé, pour transmettre des informations sur la santé environnementale auprès des assistantes maternelles, du personnel des crèches et des familles », se réjouit Laura Ciglar.

- Pour éviter les substances toxiques au quotidien, l'association Wecf France a publié treize guides pratiques sur la santé environnementale, disponibles gratuitement sur le site <https://wecf-france.org/ressources/guides-et-fiches>.



© Sylvain Etienne Scabel

---

# Répar'acteurs

---

Avant de jeter, avez-vous pensé à réparer ? La réparation permet de prolonger la durée de vie des objets, de participer à l'économie locale et de réduire les déchets. C'est pourquoi la CARA s'est associée en novembre à la semaine de la réparation en Charente-Maritime pour promouvoir, dans tous les domaines, les acteurs réparateurs de son territoire. Le photographe Sébastien Husté est allé à leur rencontre.



**Atelier de tapisserie de Nathalie Marquet à Chaillevette.** Étudiante en histoire de l'art, ancienne habilleuse pour la télévision, Nathalie Marquet nourrit un goût inné pour le mobilier, les tissus, la décoration et la variété des formes. Installée à Chaillevette depuis vingt-cinq ans, elle s'est reconvertie dans la tapisserie d'ameublement et le cannage après avoir suivi des cours du soir, avec « l'envie de faire perdurer les objets ».





**Création Melle à Cozes.** Depuis quinze ans, Armelle Pajaud transforme et répare les vêtements, mais aussi les rideaux... ou les casques de moto. La couturière donne volontiers des « conseils en image » pour mieux s'habiller et s'est lancée depuis deux ans dans le vide dressing avec la vente de vêtements de seconde main, soigneusement mis en scène dans sa jolie boutique de la place des Halles.



**Atelier de Synergie Acoustique à Semussac.** Issu d'une famille de mélomanes, Philippe Bernard est réparateur de matériel de musique (amplis, enceintes, platines vinyles...) et de sonorisation, mais aussi un concepteur passionné. Il crée sa première paire d'enceintes à 18 ans, se lance dans des études d'électronique, mène une brillante carrière dans le monde audiophile et remporte plusieurs prix prestigieux avec les modèles sortis de son Atelier de Synergie Acoustique créé en 1990.





**Wildcoast Surfboard à Saint-Romain-de-Benet.** Ébéniste de formation, ancien compagnon du Tour de France, Eliot Casties, 27 ans, a travaillé dans l'industrie du luxe avant de créer ses premières planches de surf à Biarritz. Le surfeur crée son atelier tout seul en 2019 à Saint-Romain-de-Benet, où il fabrique depuis une vingtaine de planches et en répare une centaine d'autres tous les ans.



**Cash Repair à Royan.** Ancien conseiller bancaire, Kevin Castaillet, 26 ans, a ouvert en avril 2022 le premier atelier Cash Repair de Royan, dans la galerie commerciale de Leclerc, après quatre mois de formation. Avec trois autres techniciens, il redonne vie aux téléphones portables, tablettes, consoles de jeux ou ordinateurs portables. Fondée en Vendée en 2015, l'enseigne récupère les vieux appareils pour les recycler et rachète également les mobiles devenus inutilisés.





**Tapissier décorateur Cécilia Dufau à Meschers-sur-Gironde.** Formée dès 17 ans à l'art de la tapisserie, de la couture et de la garniture, Cécilia Dufau a poursuivi son parcours à l'école Boulle et Elisa Lemonnier. Passionnée par l'histoire de l'art et la décoration, cette répar'actrice aime les matières, la décoration et les couleurs, ainsi que la restauration du mobilier afin de le remettre « au goût du jour »



**Gitem Hillairet-Boivin à Grézac.** Forte de trois employés et d'une apprentie, cette entreprise spécialisée dans le commerce d'appareils électroménagers sait redonner vie à de nombreux équipements. Christophe et Valérie Boivin l'ont reprise en 2011 à la faveur d'une reconversion professionnelle et d'un retour au pays. En 2018, ils créent une annexe à Saujon ainsi qu'une activité literie et cuisine, en privilégiant le local, la réparation et le recyclage.





**Compagnons d'Emmaüs à Saint-Romain-de-Benet.** Installés à Saint-Romain-de-Benet depuis 1987, la communauté Emmaüs de Saintes accueille une quarantaine de compagnons. Chaque jour, ils collectent, trient, réparent et vendent des milliers d'objets déposés par les particuliers.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

## *Produire autrement, consommer moins*

Face à la crise énergétique et à l'urgence de sortir des énergies fossiles, entreprises, particuliers et collectivités locales multiplient les initiatives pour produire de l'énergie renouvelable et construire des bâtiments exemplaires. Les pages qui suivent vous présentent quelques réalisations innovantes sur le territoire de la CARA.



## La première unité de méthanisation du territoire voit le jour au Chay



© Les grands derrière, les p'tits devant !

**Six agriculteurs locaux se sont associés pour développer un projet de méthanisation. Inaugurée le 16 septembre au Chay, l'installation d'Agri Seudre Énergies alimente l'équivalent de la consommation de 2 000 foyers en biogaz à partir des effluents et résidus agricoles d'une vingtaine d'exploitations et centres équestres.**

Côme de Villelume est un jeune céréalier de Saint-Sulpice-de-Royan. Depuis plusieurs années, il suit avec intérêt l'ouverture du monde agricole aux nouvelles technologies, davantage tournées vers les énergies durables ou l'économie circulaire. Avec cinq associés, il a créé en février 2016 une société par actions simplifiées, Agri Seudre Énergies, pour développer un projet de méthanisation sur le territoire de la CARA. Celle-ci rassemble aujourd'hui une douzaine de partenaires, des agriculteurs, mais aussi des actionnaires comme le zoo de La Palmyre et la coopérative Océalia. « La réflexion a été lancée en 2011 par la chambre d'agriculture et l'ancien président de la CARA,

Jean-Pierre Tallieu, explique-t-il. On s'est retrouvés chez les uns et chez les autres. On a commencé à se renseigner, avec l'idée de créer un atelier un peu innovant, en parallèle de nos exploitations, pour diversifier et sécuriser une partie de nos revenus. »

Loin du complexe industriel, l'unité de méthanisation inaugurée le 16 septembre représente un investissement de 7,5 millions d'euros. Les deux digesteurs sont alimentés par 17 000 tonnes d'intrants agricoles par an : effluents du zoo, de l'hippodrome et des centres équestres de la presqu'île d'Arvert et résidus issus d'une vingtaine d'exploitations locales. « Avec l'aide de la Région et de l'Ademe, un gros

travail d'enquête a été réalisé pour connaître précisément le gisement, c'est-à-dire toute la matière que nous pouvions apporter au méthaniseur. Celle-ci est constituée à plus de 80% de fumier, collecté dans un rayon de 25 kilomètres, précise Côme de Villelume. Si c'est pour aller chercher un approvisionnement à l'autre bout du département, ce n'est pas logique ni écolo. C'est pourquoi nous voulions un outil modeste, viable, bien intégré dans le paysage et doté d'un système désodorisant. »

L'unité de méthanisation s'est engagée à produire 90 000 mètres cubes de biométhane par mois, soit 6% du gaz consommé sur le territoire de la CARA.

Celui-ci est ensuite revendu à GRDF. Le site produit également de l'électricité, avec ses 2000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques. « Ce



n'est pas seulement une installation agricole, c'est aussi un projet de territoire, souligne le président d'Agri Seudre Énergies. Avec la méthanisation, les éleveurs trouvent un débouché pour leur fumier. Les céréaliers récupèrent de leur côté le digestat, tout ce qui reste quand les déchets ont libéré leurs biogaz et qui peut être utilisé comme engrais. Un projet comme celui-ci permet aussi de nous rencontrer et de réfléchir à des échanges. »

## DES DÉCHETS TRANSFORMÉS EN ÉNERGIE ET EN ENGRAIS

La méthanisation est un procédé biologique naturel qui permet de valoriser des matières organiques (résidus de cultures et déjections animales) généralement collectées en circuit court dans un rayon moyen de 20 km. Ces déchets sont placés à l'intérieur d'une cuve, le digesteur, où ils sont chauffés et dégradés par des micro-organismes en l'absence d'oxygène. La fermentation produit alors une énergie renouvelable, le biogaz, qui peut être injecté dans le réseau de distribution, et un fertilisant, le digestat, destiné à être épandu dans les champs. Chauffage, cuisson, production d'eau chaude, carburant.... Les usages du biogaz sont identiques à ceux du gaz naturel. La méthanisation participe ainsi au développement d'une économie circulaire où les déchets deviennent des ressources renouvelables.



### Zones retenues pour la procédure de mise en concurrence et la poursuite des études techniques et environnementales

Zone soumise au débat public - 743 km<sup>2</sup>

Zone d'étude pour le raccordement

Zone retenue pour la procédure de mise en concurrence du premier parc - 180 km<sup>2</sup>

Zone retenue pour la procédure de mise en concurrence du deuxième parc - 250 km<sup>2</sup>

Préguilhac Nom des postes électriques  
La Rochelle Préfecture  
Rochefort Sous-préfecture

Poste électrique  
● 225 kV  
● 400 kV

Ligne électrique  
— 225 kV  
— 400 kV

## Feu vert au projet de parc éolien au large de l'île d'Oléron

**Dans une décision du 27 juillet consécutive au débat public, la ministre de la transition énergétique, Agnès Pannier-Runnacher a décidé de poursuivre le projet de parc éolien en mer Sud-Atlantique, porté par l'État et le Réseau de Transport d'Électricité public (RTE). Celui-ci prévoit l'implantation de 70 éoliennes sur une surface de 100 à 120 km<sup>2</sup>, pour produire 1000 MW.**

Une procédure de mise en concurrence sera lancée en 2022 pour choisir le développeur éolien d'un premier parc d'une puissance de 1000 MW, sur une zone d'étude de 180 km<sup>2</sup>. Cette zone est située à plus de 40 km des côtes de l'île d'Oléron, en dehors du Parc marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis et en dehors de la zone spéciale de conservation des habitats marins « Pertuis charentais et estuaire de la Gironde ». Elle implique l'installation d'éoliennes posées en grande profondeur et s'élevant à 270 mètres au-dessus des flots.

Une deuxième procédure de mise en concurrence a vocation à être lancée ultérieurement pour un deuxième parc, d'une puissance de 1000 MW environ, sur une zone d'étude de 250 km<sup>2</sup>. Ce deuxième parc sera soit posé soit flottant, en fonction de l'évolution des technologies et des résultats d'études environnementales et techniques. Un parc éolien de

1000 MW occupe une surface de 100 à 120 km<sup>2</sup>. « La taille des zones d'études permet donc de choisir la meilleure localisation possible pour chacun des parcs », précise la préfecture de Charente-Maritime. Les éoliennes envisagées pour le premier parc ont une capacité individuelle de 15 MW. Il faut compter 70 éoliennes pour développer une puissance de 1000 MW. La zone de raccordement retenue en mer et à terre correspond à la zone de raccordement par le nord de l'île d'Oléron. La désignation du ou des lauréats pour le premier parc par le ministre chargé de l'énergie aura lieu en 2024. L'obtention des autorisations et la construction du parc interviendront à partir de 2025 pour une mise en service à l'horizon 2030.

**Dossier complet** sur [eoliennesenmer.fr](http://eoliennesenmer.fr) et sur [www.debatpublic.fr/parc-eolien-en-mer-au-large-de-la-nouvelle-aquitaine-445](http://www.debatpublic.fr/parc-eolien-en-mer-au-large-de-la-nouvelle-aquitaine-445)

## Épargnes mise sur la participation citoyenne pour développer l'énergie solaire

**La commune d'Épargnes a mis à disposition la toiture de son atelier municipal pour le développement d'un projet de panneaux photovoltaïques de 192 m<sup>2</sup> (36 kWc) en partie financé par l'épargne locale.**



Frédéric Duret, maire d'Épargnes, et sa première adjointe Élisabeth Martin.

Les 96 panneaux solaires qui équipent depuis le mois d'octobre le nouvel atelier municipal d'Épargnes ne sont pas les premiers posés sur des bâtiments communaux.

En revanche, le mode de financement choisi par la commune – faire appel à l'épargne citoyenne – est une nouveauté sur le territoire de la CARA. « Nous avons le projet de refaire les ateliers municipaux en prévoyant déjà des bacs en acier pour pouvoir y installer des panneaux solaires, explique le maire, Frédéric Duret. Le projet était bouclé quand nous avons répondu à un appel à candidature

*de la Région sur la participation citoyenne. Nous avons ainsi pu mettre la toiture de l'atelier à disposition de l'entreprise DemoSol, qui a pris en charge toute la partie technique et financière pour l'équiper de panneaux photovoltaïques.*»

**Financement participatif.** La société DémoSol a été créée par le Centre régional des énergies renouvelables (CRER), une association technique fondée en 1996 à La Crèche pour contribuer à l'essor des énergies renouvelables. DémoSol finance des toitures solaires photovoltaïques sur des bâtiments de collectivités grâce

au financement participatif : citoyens, collectivités, entreprises, peuvent ainsi s'approprier le développement local des énergies renouvelables. « L'électricité produite sera vendue et réinjectée dans le réseau local, précise Mathieu Mansouri, directeur adjoint du pôle électricité renouvelable au CRER. Les bénéficiaires sont ensuite réinvestis dans de nouveaux projets et reversés à l'ensemble des associés ayant soutenu les premières initiatives. » Plus d'une vingtaine de toitures solaires ont déjà été réalisées ces dernières années par DemoSol, ce qui a permis d'impliquer plus de 400 citoyens dans un chantier local de production d'énergie renouvelable.

Le projet à Épargnes représente 192m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques qui produiront 42 480 kWh/an soit 7,2 tonnes de Co<sub>2</sub> évitées. Cette production représente la consommation électrique (hors chauffage) de 37 personnes pendant un an ou bien 280 000 km en voiture électrique. Le coût total de l'installation photovoltaïque est de 32 000 euros, financé à 30% par la participation locale et à 70% par un emprunt. Le taux de rentabilité est de l'ordre de 1 à 2 % par an. L'apport minimum pour un citoyen est de 50 euros et de 500 euros pour une entreprise. « Ce qui m'intéresse, c'est aussi de sensibiliser les habitants à la manière de produire de l'énergie autrement, pour que chacun se sente concerné par l'importance de cet enjeu énergétique », poursuit le maire, qui compte bientôt installer des panneaux solaires sur la toiture de l'école.



# Mener à bien son projet photovoltaïque

Ne négligez pas les études et démarches nécessaires pour mener à bien votre projet, et confiez votre installation à des professionnels compétents et reconnus.



## 1. Planifier son installation.

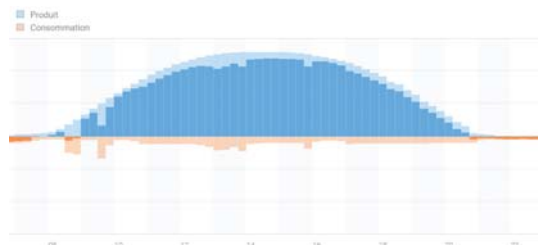
- **Les démarches administratives.** Pour un bâtiment existant, la pose de modules photovoltaïques est soumise à une déclaration préalable en mairie. Renseignez-vous par avance. Il peut exister dans votre commune des dispositions particulières. Si vous habitez près d'un monument historique ou dans un site protégé, l'avis de l'Architecte des bâtiments de France sera peut-être nécessaire.
- **Assurez-vous !** Une assurance « responsabilité civile » est obligatoire. Elle vous couvre en cas d'incident électrique sur votre installation qui se répercuterait au réseau auquel vous êtes connecté. Une assurance « dommages aux biens » incluant votre installation photovoltaïque vous couvre en cas d'accident sur votre installation (incendie, dégradation d'un module ...)

## 2. Choisir un professionnel RGE.

Le recours à une entreprise disposant d'une qualification reconnue garant de l'environnement (RGE) « photovoltaïque » est obligatoire afin de bénéficier du tarif d'achat et de la prime à l'investissement. Vous pouvez trouver la liste des professionnels RGE sur : [www.france-renov.gouv.fr](http://www.france-renov.gouv.fr)

## 3. Une fois votre système en route.

- **Votre facturation :** tous les ans à la date anniversaire de la mise en service de votre installation photovoltaïque, vous envoyez votre facture au producteur qui vous achète l'électricité. En autoconsommation et vente de surplus, la prime à l'investissement est répartie sur les cinq premières années.
- **Le suivi de production.** Le monitoring photovoltaïque, aussi appelé « système de supervision photovoltaïque », permet de suivre, en temps réel et à distance, la production électrique et le bon fonctionnement d'une installation solaire. Vous êtes informé des éventuelles pannes pour pouvoir agir rapidement et limiter la perte d'énergie électrique. Le compteur Linky (obligatoire en autoconsommation) permet quant à lui de connaître la part du surplus de production injecté dans le réseau.



## La maison autonome, un investissement payant

**Fort d'une longue expérience dans le secteur du bâtiment, Alain a construit à Meschers-sur-Gironde une maison entièrement autonome en énergie grâce au soleil et au bois.**



Rien ne la distingue de ses voisines : une maison d'apparence classique qui se fond dans le paysage urbain de Meschers-sur-Gironde. À l'intérieur, tout le confort moderne est présent, électro-ménager, cuisine équipée, deux salles de bains confortables. De belles fenêtres et baies vitrées baignent les pièces de lumière... Cette maison a pourtant une particularité : elle est entièrement autonome en énergie. C'est le pari réussi d'un ancien professionnel du bâtiment, qui rêvait de réaliser ce projet depuis des années.

« Pour économiser l'énergie, il faut prendre en compte une somme de petits détails, en utilisant toutes les techniques les plus adaptées », explique-t-il. Dès la conception, la recherche de la performance passe ainsi par l'orientation du bâti et la distribution des ouvertures, qui permettent d'avoir un maximum d'apport solaire toute la journée. L'ensemble des huisseries a

été renouvelé, tout comme les volets équipés de batteries et de panneaux solaires, ce qui les rend autonomes et faciles à utiliser, avec une position persienne très utile pour garder la fraîcheur en été. En hiver, ce dispositif permet de monter jusqu'à 22°C. La porte du garage et le portail sont raccordés à un moteur, dont la batterie est elle-aussi alimentée par un panneau solaire. « Chaque petit équipement extérieur est indépendant, ce qui permet de limiter la consommation électrique. » Le choix des matériaux du bâti a également eu une grande importance. Le bois a été utilisé pour l'ossature, l'isolation en laine de bois ou la toiture de la maison, en raison de sa faible empreinte carbone et de ses excellentes performances. Lors de la construction, Alain a également veillé à supprimer tous les ponts thermiques.

Au-delà des atouts d'une maison « passive », l'alimentation en énergie est organisée autour de trois sources. L'électricité est fournie par un ensemble de panneaux solaires dont le surplus est stocké dans des batteries pour assurer l'apport en soirée. « On organise l'usage de nos machines en journée lorsque les panneaux fournissent le maximum d'énergie. » Pour l'eau chaude, deux ballons solaires ont été installés, pour être au plus près des points de prélèvement et avoir assez de stockage en hiver. « Pendant la période froide, un appoint est fourni par un chauffe-eau à ventouse, alimenté par une bouteille de gaz de 14 kilos », précise Alain. Un poêle à granulés de fabrication française assure enfin le chauffage, avec un mode de régulation proche



L'électricité solaire arrive dans un boîtier qui redistribue l'énergie dans la maison et les batteries.

d'une chaudière ce qui le rend très performant, avec un coût en granulés bois de 250 euros pour l'hiver.

Au final, Alain produit 100% de son électricité grâce au soleil, sans avoir recours à un fournisseur. « Cette maison est un lieu d'expérimentation. Je voulais me prouver que l'on pouvait être entièrement autonome, surtout avec les avancées technologiques. J'ai trouvé le partenaire capable de me fournir le matériel nécessaire, pour un budget correct. Je me suis formé, j'ai tout installé moi-même. Il m'a fallu une année pour faire les réglages et les ajustements. Maintenant, ma famille est rassurée, on n'a jamais eu froid, et je commence à faire des émules. L'histoire me donne raison. »



## Une maison en bois isolée avec de la paille et de la terre



**À Mortagne-sur-Gironde, Émeline Poulain, architecte de 38 ans, a construit avec son conjoint Sylvain une maison réalisée avec des matériaux naturels et locaux selon des procédés anciens adaptés aux techniques actuelles.**

C'est une maison compacte et dense de 150 mètres carrés, construite sur les hauteurs de Mortagne-sur-Gironde face à l'estuaire. À l'intérieur, le thermomètre indique 22°, mais aucun chauffage ne fonctionne, si ce n'est le soleil qui inonde les pièces de vie. « *Nous n'avons aucune dépense de chauffage*, confirme Émeline Poulain, architecte à Mortagne-sur-Gironde et propriétaire de cette maison conçue avec des matériaux biosourcés. *Nous avons déjà 18° au mois de février, quand nous avons emménagé. Dès que l'on cuisine, on gagne deux degrés. Nous envisageons d'installer un poêle à bois, peut-être un jour,*

*mais plutôt pour surtout pour le plaisir. »*

Le chantier a commencé il y a trois ans avec les charpentiers de l'entreprise Bois et Paille, située dans les Deux-Sèvres, qui ont fabriqué et assemblé l'ossature bois posée sur dalle. Le couple s'est alors attaqué, sur son temps libre « *et avec pas mal de coups de main* », à l'isolation des murs avec des bottes de paille, achetées à un agriculteur local. « *Contrairement aux idées reçues, la paille compressée contient peu d'air et présente une excellente résistance au feu* », rappelle l'architecte. Émeline et Sylvain ont ensuite recouvert les murs intérieurs

d'un enduit naturel réalisé avec de la terre argileuse mélangée avec de la paille et du sable, tandis que les murs extérieurs étaient protégés par un enduit à la chaux et un bardage bois. Des panneaux solaires seront bientôt posés sur la toiture en zinc pour la production d'eau chaude, tandis que la récupération des eaux de pluie permet déjà d'arroser le jardin. Au final, la construction a coûté un peu plus cher qu'une maison traditionnelle en parpaings, soit environ 1400 euros du mètre carré avec beaucoup d'autoconstruction. « *Mais sur le long terme et sans frais de chauffage, c'est une maison très économique* », souligne Émeline Poulain, soucieuse de « *montrer tout ce qu'on peut faire avec des matériaux naturels comme la paille, le chanvre ou l'argile* ».

### Les artisans formés aux matériaux biosourcés

Le service énergie de la CARA et l'Arfab ont organisé en septembre une journée d'information sur les matériaux biosourcés, destinée aux professionnels du bâtiment. Celle-ci leur a permis de mieux connaître les caractéristiques techniques, les types de mise en œuvre ou encore les différents modes d'approvisionnement de ces matériaux d'origine naturelle, élaborés à partir d'une vingtaine de produits (fibre de bois, liège expansé, laine de chanvre, de lin ou de coton, paille de céréales, laine de mouton, textile recyclé ou ouate de cellulose). Sains et efficaces, ils se présentent sous des formes très variées (vrac, granulats, panneaux, rouleaux, bottes) et bénéficient d'un nombre grandissant de certifications et de règles professionnelles. Parfaitement adaptés au bâti ancien, les isolants biosourcés rivalisent notamment avec les laines minérales et les mousses alvéolaires de l'industrie, en offrant des performances supérieures.



# Les rendez-vous de l'hiver

Retrouvez toutes ces manifestations en détail et actualisées sur le site de votre commune ou sur [www.royanatlantique.fr](http://www.royanatlantique.fr). Pour vous organiser au mieux, nous vous invitons à joindre l'organisateur, à consulter le site de votre mairie ou de votre office de tourisme, quelques jours avant la manifestation.

## ANIMATIONS DE NOËL

### Arvert

**21 déc** : Marché de Noël. Sous la Halle d'Arvert. Marché traditionnel. Ambiance Musicale Zévadés de la Zic. Visite du Père Noël. 8h-13h.

### Breuillet



**10 & 11 déc** : Marché de Noël salle multiculturelle.

**20 déc** : Marché de Noël. Place JN de Lipkowski.

### L'Éguille-sur-Seudre

**17 déc** : Défilé de la parade de Noël dans les rues de L'Éguille.

### La Tremblade

**17-24 déc** : Marché de Noël organisé par le Comité de Jumelage sur le quai d'honneur du port. 17 chalets d'artisans et de commerçants et le chalet du Père-Noël pour l'animation et les photos.

**21 déc** : Jeux en bois. Quai d'honneur, port de La Tremblade. 15h-18h. Gratuit.

**23 déc** : Festivités de Noël. Parade de Noël et feu d'artifice. 17h30 Cie Elixir. Départ du quai d'honneur. Port de La Tremblade, parade en centre-ville. 19h Conte pyrotechnique, feu d'artifice et surprises, Cie Artiscènes.

### Les Mathes

**23 déc** : Marché de Noël. A partir de 10h. Chocolat chaud, vin chaud, jeux sur le thème de Noël, balades en calèche et visite du Père Noël.

### Médis

**18 déc** : Concert de Noël chorale Méli Mélody. 15h salle des fêtes. Gratuit.

### Meschers-sur-Gironde

**Jusqu'au 19 déc** : Jeu de la vitrine de Noël des commerçants.

**19 déc** : Ciné Kid Noël avec les frères koala. 49 route de Semussac. 11h.

**28 déc** : Ciné Kid Maurice le chat fabuleux. 49 route de Semussac. 14h30.

### Mornac-sur-Seudre

**17 & 18 déc** : Marché de Noël sous les Halles organisé par le Comité des Fêtes avec plusieurs dizaines d'échoppes gourmandes et d'artisanat. 10h-18h.

**18 déc** : Train de Noël, au départ de Saujon.

### Royan

**Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier** : Un Noël à Royan. Jardin d'Eden, illuminations, spectacles, déambulations, concerts, feux d'artifice...

**15 déc** : Marché de Noël. 8 bd de la Perche. 10h-17h.

**18 déc** : Anaïs Delva, la voix francophone de la « Reine des Neiges » revient sur la scène du Village d'un Noël à Royan, et interprétera quelques titres de son album « Quand J'entends Chanter Noël », 16h. Concert suivi d'une séance d'auto-graphes.

**21 déc** : Noël à Pontailiac passage du Père Noël. Kiosque 14h30.

### Saint Georges-de-Didonne

**19-24 déc** : Père Noël à Didonne. Distribution de jouets, chocolat chaud et viennoiseries. 23 rue de Saujon.

**20-24 déc** : Un Noël à St Georges. Animations place de Verdun, film, ateliers, spectacle, goûter, chants.

### Saint Palais-sur-Mer

**10-31 déc** : Noël en bord de mer - Les chalets de Noël - Place de l'Océan.

**22 déc** : Noël en bord de mer - 15h30 Arrivée du Père-Noël - Avenue de la République. 16h Feu d'artifice de jour et conte Plage du Bureau - Gratuit.

### Saint Sulpice-de-Royan

**17 & 18 déc** : Marché de Noël organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes.

### Saujon

**17 déc** : Déambulation féérique, 18h, rue Carnot, spectacle Rêve de Neige de la Cie Elixir. Gratuit.

**17, 21 déc** : Noël des commerçants, balades en calèche ou à dos d'âne, présence du Père Noël.

**22, 23 déc** : Noël des commerçants, balades en calèche, déambulation Pat'Patrouille, animations...

**28 et 29 déc** : Noël des commerçants, jeux en bois géants en famille, salle Carnot.

**31 déc** : Noël des commerçants, concert des Coquelicots de Sablonceaux, 11h, rue Carnot.

### Semussac

**18 déc** : Marché de Noël par Les Éfourneaux. 6h30-21h.

### Vaux-sur-Mer

**20 déc** : Animations au marché. Tombola des commerçants, chansons de Noël, vin chaud, chorale, sculpture sur glace. 10h-12h30.

**20 déc** : Conte pyromusical. 18h parc de la mairie. Gratuit.

## BROCANTES ET SALONS

### Étaules

**18 déc** : Bourse de l'association Nacre et sel. 14h-19h (date à confirmer).

### L'Éguille-sur-Seudre

**5 mars** : Brocante vide-grenier dans le bourg, toute la journée.

### Mortagne-sur-Gironde

**8 janv, 12 fév, 12 mars** : Tous les 2<sup>e</sup> dimanches du mois, jusqu'à avril. Brocante ouverte aux professionnels et particuliers. Objets anciens. Organisée par l'Atelier Brocante de la Minoterie. Accueil des exposants à partir de 7h. Annulation par temps de pluie. 8h-18h.

### Saujon

**17 et 18 déc** : Salon du bien-être, 10h-18h30, la Salicorne (gratuit).

**9 janv** : Foire mensuelle en cœur de ville.

**17 janv** : Forum saison longue pôle emploi, 8h30-18h, la Salicorne (gratuit).

**5 fév** : Salon des saveurs et des gourmandises, la Salicorne (payant).

**12 fév** : Bourse de modélisme, 9h-18h, salle Carnot (payant).

**13 fév** : Foire mensuelle en cœur de ville.

**18 & 19 fév** : Salon de l'habitat et du jardin, la Salicorne (payant).

**13 mars** : Foire mensuelle en cœur de ville.

### Saint Sulpice-de-Royan

**28 & 29 janv** : 7<sup>e</sup> Salon des bouquinistes Salle des fêtes. Sam 14h-18h. Dim 10h-17h. Gratuit - de 16 ans. Organisation Livres et Plumes.

## SPORT

### La Tremblade-Ronce-les-Bains

**29 janv** : Rando Raid des Ajoncs en forêt de la Coubre. 38/51/71 km. Départ échelonné de 8h à 10h. Parking plage Pointe Espagnole. Organisation UST VTT. Inscriptions uniquement internet : [www.kinoa.fr](http://www.kinoa.fr)

**12 fév** : Trail de la Côte Sauvage en forêt de la Coubre. 18/28 km. Départ à 9h Centre Nautique Charline Picon - Ronce-les-Bains. Organisation Charente-Maritime Orientation. Circuit marche 10 km. Départ 9h15.

### Saujon

**4 fév** : Gym aérobie. Compétition interdépartementale. 9h-17h, gymnase Ravet (payant).

**26 fév** : Bike and Run du triathlon club saujonnois, départ parc de Ribérou et des taillées.

**SURF. Circuit de compétition hivernal WINTER CUP 2022/2023**, par le Comité 17. Trois dates en Charente-Maritime, puis une grande finale regroupant les meilleurs classés.

• 17 & 18 décembre

• 18 & 19 février

• 4 & 5 mars . 18 & 19 mars

### LE PARC DE L'ESTUAIRE

**Sortie découverte : 16 février à partir de 20h, Opération crapauds, dans la forêt de Suzac.**

A la fin de l'hiver, les crapauds entament leur migration pour se reproduire. Ce voyage n'est pas sans danger quand des routes traversent leur chemin entre la forêt et le marais. Cet hiver, un dispositif pérenne a été réalisé par notre Département. Venez découvrir le fonctionnement de ce « crapauduc », une première sur le territoire et unique en milieu semi-urbain.

Durée : 1h30, gratuit, dès 7 ans accompagné d'un adulte, porter un gilet réfléchissant (obligatoire) et une torche.

Réservation auprès du Parc de l'Estuaire au 05 46 23 77 77

## ART & CULTURE

### Breuillet

**15 janv** : Seul-en-scène. La métamorphose des cigognes. Salle multiculturelle. 16h. Créa.

**12 fév** : Théâtre-contes. La leçon de français, Pépito Matéo. Salle multiculturelle. 16h. Créa.

**12 mars** : Théâtre-humour. Colères, de François Rollin, par Jean-Jacques Vannier. Salle multiculturelle. 16h. Créa.

### Étaules

**28 janv** : Concert-musique-théâtre. Mémoire(s) de l'Olympia, par Tito Clément. 20h30 Salle polyvalente. Créa.

**25 fév** : Seul-en-scène humour. Apocalipsync, par Luciano Rosso. 20h30 Salle polyvalente. Créa.

### Médis

**14 & 15 janv** : Exposition organisée par les Batégails de Saintonge : tableaux et scénettes de la vie saintongeaise au 19<sup>e</sup> siècle. Salle des fêtes 10h-18h. gratuit.

### Meschers-sur-Gironde

**Jusqu'au 3 janv** : Festival cinéma jeune public. Cinéma Family Fun Park Meschers.

### Mortagne-sur-Gironde



**14 janv, 11 fév, 11 mars** : Soirée cinéma au Domaine du Meunier. Dans la salle des flippers avec plateau apéro, bar et vinyles avant projection. Le Club des 400 coups ouvre les portes de la salle Parias Frères sur le port de Mortagne et vous propose 5 soirées cinéma en hiver. 36 quai de l'estuaire.

### Royan

**16 déc** : Ciné-concert. 20h30 112 rue Gambetta.

**21 déc** : Théâtre-magie. La petite boutique de magie 15h30 112 rue Gambetta.

### Saujon

**20 déc** : Cinéma chez Nous, Samourai Academy, 15h, la Salicorne.

**21 déc** : Spectacle ça cartonne par la CieTriple Bidouille, 16h, la Salicorne.

**23 déc** : Théâtre et humour avec Cie La Rochelle, Fuis-moi je te suis, 20h30, la Salicorne.

**7 janv** : Théâtre et humour avec Cie La Rochelle. 20h30, la Salicorne.

**9 janv** : Cinéma chez Nous, 20h30, la Salicorne.

**10-21 janv** : Exposition sur les proches aidants, médiathèque E.Gaboriau.

**14 janv** : Spectacle Coco par la Valise de poche, 20h30, la Salicorne.

**19 janv** : Lecture avec les Crocolivres, 9h30 et 10h30, médiathèque Émile Gaboriau.

**20 janv** : Comédie musicale Chante avec les stars avec la cie Trabucco, 15h, la Salicorne.

**28 janv** : Théâtre et humour, la vie n'est pas une comédie romantique, Cie Cocotte-Minute, 20h30, la Salicorne.

**4 fév** : Concert école municipale de musique et ensemble Symphonia de Pons, 20h30, la Salicorne - Gratuit.

**6 fév** : Cinéma chez Nous, 20h30, la Salicorne.

**8 fév** : Spectacle de percussions corporelles avec Zou, Cie Sons de toile, 15h, la Salicorne.

**9 fév** : Spectacle de percussions corporelles. Cie Les Expl'Orateurs, 15h, la Salicorne.

**11 fév** : Atelier de masques de Carnaval, 15h à 17h, salle Balande au château.

**11 fév** : Soirée dansante, club d'athlétisme GASS, 21h la Salicorne.

**23 fév** : Lecture avec les Crocolivres, 9h30 et 10h30, médiathèque Émile Gaboriau.

**25 fév** : Théâtre et humour Cie La Rochelle, Ados vs Parents, mode d'emploi, 20h30 la Salicorne.

**1<sup>er</sup> mars** : Les crocolivres, 15h30, médiathèque Émile Gaboriau.

**6 mars** : Cinéma chez Nous, 20h30, la Salicorne.

**10 mars** : Speed book, 18h à 19h30, médiathèque Émile Gaboriau.

**11 mars** : Spectacle et humour Les dangers de la lecture par Titus. 20h30 la Salicorne.

### ASSOCIATION CRÉA À SAINT GEORGES-DE-DIDONNE

• **6 fév** : Assemblée générale Crea. 18h Salle Bleue. Gratuit, réservé aux adhérents.

• **18 fév** : Théâtre. Qui va garder les enfants ? Cie la Volige. 20h30 Salle Bleue.

• **2 mars** : Théâtre-danse. I love Soli Hip-Hop Nakupenda, par Yves Mwamba. 20h30 Salle Bleue.

### Saint Palais-sur-Mer

**14 janv** : Concert du nouvel orchestre d'harmonie St-Palais / Royan. 18h Salle des fêtes - Gratuit.

**20 janv** : Concert Quatuor Kadenza. Violons, alto, violoncelle. Salle Michel Legrand 20h30.

**21 janv** : Nuit de la lecture sur le thème national de la peur. 19h hall centre culturel Boris Vian - Gratuit.

**2 fév** : Ciné opéra Le lac des cygnes. 19h30 Salle Michel Legrand. Avec les danseurs du Ballet Preljocaj.

**13-18 mars** : Printemps des poètes sur le thème national Frontières, paroles d'enfants.

**18-24 mars** : Electro-session. Semaine annuelle dédiée à la musique électroacoustique : Hommage à Gyorgy Kurtag.

### Saint Sulpice-de-Royan

**28 & 29 janv** : Salon des bouquinistes Salle des fêtes.

### Vaux-sur-Mer

**27 janv** : Jazz in Vaux sextet Six for six. 21h salle Equinoxe.

## CONFÉRENCES

### Arvert

**23 fév** : Conférence Natvert 18h Place Jacques Lacombe.

### Mortagne-sur-Gironde

**29 janv** : Conférence art & littérature. La grande vague de Kanagawa, dite « La Vague », du peintre japonais Hokusai. 19 Grande Rue, 15h30.

### Saujon

**19 janv** : Découverte de la collection Balande, 15h, hôtel de ville (gratuit sur inscription en mairie).

**26 janv** : Conférence Droits civiques femmes françaises, par Bernard Geoffroy, 18h médiathèque É. Gaboriau. Gratuit.

**23 mars** : Découverte de la collection Balande, 15h, hôtel de ville (gratuit sur inscription en mairie).

**10<sup>e</sup> Escalade d'Humour à Royan : du 11 au 24 février.** Avec Les Frères Taloché, Gil et Ben, Viktor Vincent, Le cas Pucine, Gérémy Crédeville, Pablo Mira et Marianne James.

**SAINT SYLVESTRE 31 décembre** Réveillon du Nouvel AN

• **BRIE-SOUS-MORTAGNE** 20h30 salle des fêtes, par Brie animation, animé par Jean-Louis Vincent.

• **MEDIS** 21h salle des fêtes, par Medis animation.

• **ST-SULPICE-DE-ROYAN** par le comité des fêtes à la salle des fêtes.

• **SAUJON** Animée par Thierry Guittou, avec Art et tradition en Pays de Seudre.

## SPECTACLES & ANIMATIONS

### Barzan

**Jusqu'au 18 déc** : Escape game du site archéologique du Fâ, à Barzan, inspiré de faits réels. En 2005, lors des fouilles sur le sanctuaire de Mars, un tesson de céramique est découvert, qui comporte une inscription latine mystérieuse. Malheureusement, le tesson a été cassé. Impossible de comprendre la phrase, pourtant capitale pour les scientifiques. En tant que membres de l'équipe archéologique, vous menez l'enquête pour retrouver la partie manquante.

### Chaillevette

**27 janv** : Accueil des nouveaux habitants. 18h salle des fêtes.

### Cozes

**17 déc** : Repas dansant des Sapeurs-Pompiers de Cozes au Logis de Sorlut 19h30.

### Épargnes

**6 janv, 3 fév, 3 mars - 1ers vendredis du mois** : Soirée convivialité jeux. 20h Salle des associations. Gratuit.

**25 fév** : Tartiflette & orchestre. Par le comité des fêtes. 19h30 salle des fêtes.

### L'Éguille-sur-Seudre

**25 fév** : Défilé du carnaval dans le village avec le bonhomme carnaval. Accueil 14h30 à la salle des fêtes pour le départ du défilé avec le bonhomme carnaval. Gratuit.

### Royan

**Jusqu'au 16 déc** : Tournoi Fifa 23 jeux vidéo sur PS4 pour les 14-25 ans. Par la Mission locale. Gratuit.

### Saint Georges-de-Didonne

**18 déc** : Spectacles variétés. Artidoro show. 15h30 Salle Bleue relais de la Côte de Beauté. Par l'association des commerçants Nouvel Élan.

### Saint Sulpice-de-Royan

**6 janv** : Vœux du maire au personnel, salle des fêtes 18h30.

**5 fév** : Événement pour les aînés à la salle des fêtes.

### Saint Palais-sur-Mer

**Jusqu'au 18 déc** : Fan zone matchs football si France qualifiée. Salle des fêtes - Entrée libre.

**10 fév** : Chansons jazzy couleurs latines et méditerranéennes, Soary quartet Amaneciendo. 20h30 Salle M. Legrand.

**20-25 fév** : Animation jeu vidéo Just dance, hall du centre culturel Boris Vian - Gratuit.

**4 mars** : 8e Zicos Party, concerts festifs 6 groupes formés pour l'occasion jouent en live. Chaque groupe inter-prétera librement un thème : Hippie Woodstock, Rythm'n

Soul, Jack Daniel's, Power Pop, Skate & Grunge, Funky Groove. 20h salle des fêtes.

### Saujon

**16 déc** : Loto du Basket Club, 20h salle Carnot.

**6 janv** : Loto des supporters du football, 20h30, salle Carnot.

**13 janv** : Loto du Royan Saujon Rugby, 20h30, salle Carnot.

**20 janv** : Loto du Royan Saujon Rugby, 20h30, salle Carnot.

**21 janv** : Élection Miss Excellence Poitou-Charentes, la Salicorne (payant).

**5 fév** : Loto des élèves musiciens de l'harmonie, 14h30, salle Carnot.

**10 févr** : Loto des anciens du football, 20h30, salle Carnot.

**17 fév** : Loto du Royan Saujon Rugby, 20h30, salle Carnot.

**19 fév** : Loto des élèves musiciens de l'harmonie, 14h30, salle Carnot.

**26 fév** : Loto du Judo Club saujonnais, 14h, salle Carnot.

**10 mars** : Loto des seniors du football, 20h30, salle Carnot.

**12 mars** : Loto de G.V. Saujon Sport Santé, 14h30, salle Carnot.

**17 mars** : Loto du Royan Saujon Rugby, 20h30, salle Carnot.

### Semussac

**6 janv** : Galette de la mairie. 19h Salle polyvalente.

**29 janv** : Loto Éfourmeaux. Salle polyvalente.

**5 fév** : Loto Foyer Rural. Salle Cordouan.

**25 fév** : Carnaval Semussac Kids.

**5 mars** : Repas des Aînés organisé par la commune. 12h Salle Polyvalente.

### Vaux-sur-Mer

**Jusqu'au 18 déc** : Fan zone matchs football si France qualifiée. Salle des fêtes - Entrée libre.

## DON DU SANG

• **20 déc**: **COZES** 15h-19h Logis de Sorlut, 30 route de Saujon.

• **27 déc**: **SAUJON** 8h30-12h, la Salicorne.

• **4 jan** : **BREUILLET** 15h-19h, salle multiculturelle

• **19 jan**: **ROYAN** 8h-12h30, gymnase Pelletan

• **24 jan**: **ROYAN** 15h-19h, Les Issambres

• **25 jan** : **ST-GEORGES-DE-DIDONNE** 15h-19h, relais de la Côte de Beauté

• **16 fév**: **ROYAN** 8h-12h30, gymnase Pelletan

• **21 fév** : **SAUJON** 8h30-12h, la Salicorne.

• **16 mars** **ROYAN** 8h12h30, gymnase Pelletan

Prendre RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

## Les ambitions de Charline



Charline Bourgeois-Tacquet a réussi à se faire un nom dans le monde difficile du cinéma. Crédit : Noé Bach.

**Pour son premier long métrage, *Les amours d'Anaïs*, Charline Bourgeois-Tacquet a reçu le prix Royan-Atlantique de l'Académie de Saintonge. Le parcours de cette réalisatrice royannaise est à la fois unique et universel dans l'ambition qu'il porte.**

Née en 1986 à Royan, Charline Bourgeois-Tacquet a souvent trouvé le temps long, dans sa jeunesse, malgré la salle de cinéma de Saint-Georges-de-Didonne qu'elle fréquente alors assidument. « *Ici, c'est beau et c'est calme mais je crevais d'envie d'aller à Paris* », commente la réalisatrice, qui se languissait des théâtres et des musées de la capitale. Cette région natale où elle aime revenir vient d'honorer son travail et son parcours, lors de la dernière cérémonie de l'Académie de Saintonge, le 9 octobre. Elle a reçu le prix Royan-Atlantique avec plaisir et en mémoire de ses professeurs de lettres du collège Zola et du lycée Cordouan qui ont formé son esprit. « *J'ai beaucoup de gratitude pour monsieur Bénelbaz, madame Hocquellot et monsieur Augère, reconnaît Charline Bourgeois-Tacquet. Dans ces années qui comptent beaucoup pour la suite, ils m'ont nourrie par leur enseignement qui était d'une grande exigence.* »

**Une rencontre déterminante.** Après l'agrégation de lettres, elle intègre la prestigieuse maison d'édition Grasset avec, toujours au fond d'elle, l'ambition de réaliser des films chevillée au corps. Sans argent, sans producteur, en dehors des circuits, elle écrit et réalise

deux premiers courts-métrages. « Si j'ai un conseil à donner aux jeunes qui veulent faire ce métier, c'est de ne rien attendre de personne et de faire les choses. » L'envie et l'impatience la font quitter son CDI chez Grasset malgré la désapprobation parentale. « J'ai dû faire plein de boulots alimentaires, cela m'a ralenti » et c'est la rencontre avec Anaïs Demoustier, « une actrice immense » qui est déterminante. Les deux femmes partagent le même verbe rapide, la même flamme. La comédienne devient la voix de la réalisatrice, son Antoine Doinel. Ensemble, elles font Pauline asservie, court-métrage récompensé dans de nombreux festivals internationaux qui servira de matrice aux *Amours d'Anaïs* dont on connaît le destin cannois et le succès critique. « *Ce triangle amoureux se passe dans la nature, à la campagne, au bord de la mer et semble évoquer son lien avec la Saintonge Maritime, relève Pascal Ferchaud, membre de l'Académie de Saintonge. Les décors, baignés dans la lumière de l'été, apportent de la sensualité à cette comédie romantique.* »

**Des influences classiques.** Charline Bourgeois-Tacquet est fidèle à la tradition littéraire du cinéma d'auteur français et son inspiration prend sa source auprès de François Truffaut, Claude Sautet, Éric Rohmer ou Valeria Bruni-Tedeschi qui donne la réplique à Anaïs Demoustier dans le long métrage. « *J'étais sur l'autoroute pour venir à Royan, c'était le 24 décembre quand j'ai reçu un appel d'un numéro inconnu, se souvient Charline Bourgeois-Tacquet. Je l'ai rappelé sur une aire d'autoroute, c'était elle qui me disait qu'elle était partante pour le film.* » Une joie qui fut suivie par l'accord de Denis Podalydès reçu cette fois alors qu'elle se trouvait dans... un train. « *Pour Denis, cela a été plus long car il est très occupé et tout le monde me disait de choisir un autre acteur mais je n'ai pas écouté les conseils et j'ai envoyé le scénario à son agent.* » Un casting de haute volée qui a, de l'aveu de la réalisatrice, « *rendu le film meilleur et qui a attiré la lumière* ».

Aujourd'hui, Charline Bourgeois-Tacquet écrit sa prochaine œuvre qui parlera d'une femme entre 50 et 60 ans libre et sans enfant. « *Ce sera un portrait, il y aura peu de dramaturgie. Avec moi, les femmes de plus de 50 ans auront des rôles dans le cinéma français* », sourit la Royannaise.



# Le destin peu commun d'Aigue-Marine

**L'Académie de Saintonge a remis le prix de la ville de Royan à Marie-Anne Bouchet-Roy et Jean-Christophe Ledoux pour leur livre Si Aigue-Marine m'était contée publié aux éditions Bonne Anse.**

L'histoire extravagante d'Aigue-Marine, cette villa qui trône depuis 1910 en majesté sur le boulevard Frédéric Garnier, à Royan, est en soi un roman qui n'avait pas encore été écrit. C'est désormais chose faite. Dans un récit publié aux éditions Bonne Anse, *Si Aigue-Marine m'était contée*, Marie-Anne Bouchet-Roy retrace, à la manière de Sacha Guitry pour Versailles, le destin de cette imposante villa, à travers quelques épisodes et portraits des personnages qui y ont vécu.

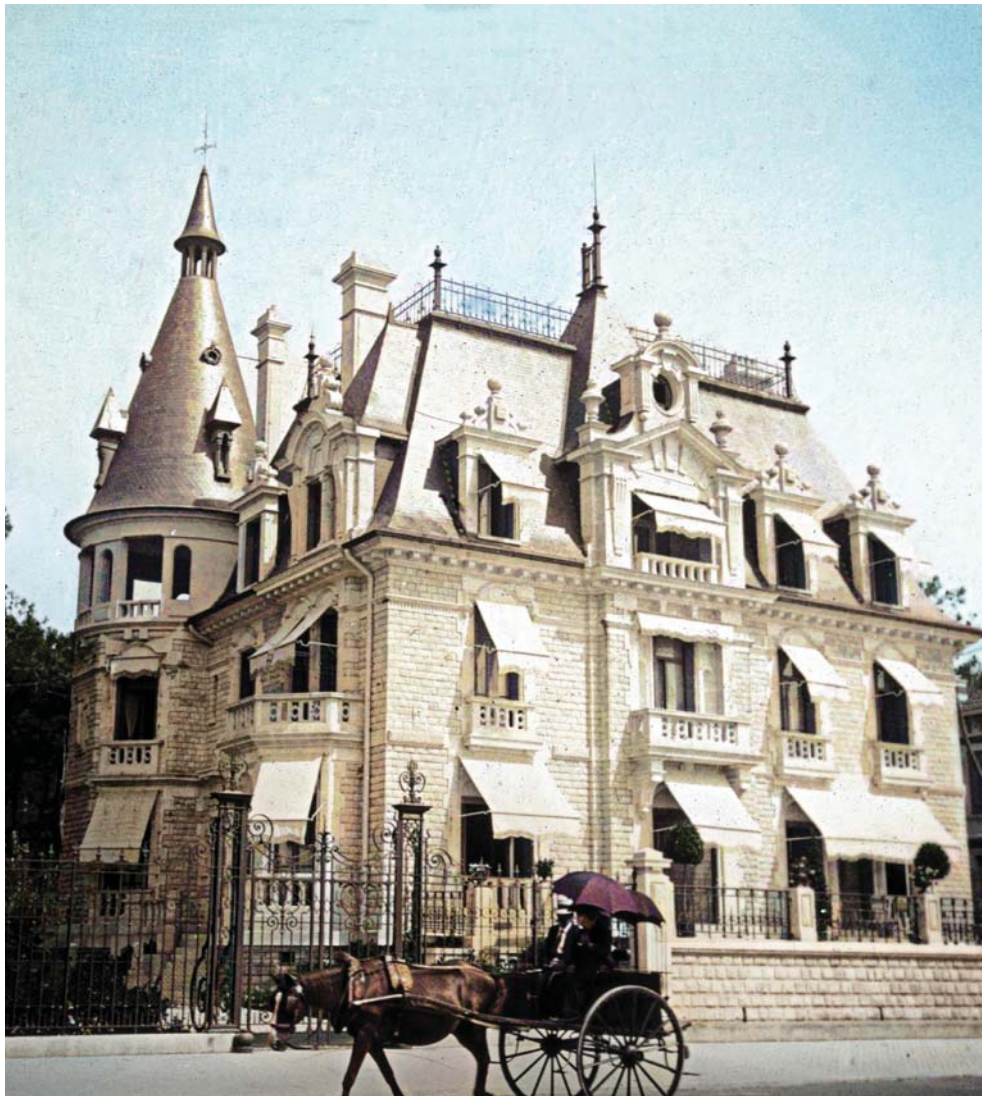
Car ce sont bien ses propriétaires successifs, acteurs des grands mouvements commerciaux, artistiques et économiques du siècle dernier, qui font tout le sel d'Aigue-Marine, plus que son architecture. Bien que dessinée par Henri Deglane, architecte du Grand Palais à Paris, certains la trouvent massive, chargée. Il fallait bien que son premier propriétaire, Léon Lehmann junior soit à la hauteur de la position sociale durement acquise par son père. Parti de rien, celui-ci finira par être à l'origine de la chaîne des Nouvelles-Galeries. C'est la mode des bains de mer et le nouveau lotissement du Parc devient la vitrine de la réussite. Les travaux d'Aigue-Marine débutent en 1910, un très grand soin est apporté à sa construction et à l'aménagement intérieur. « Dans cet ouvrage, c'est la villa elle-même qui nous conte, à la première personne, le siècle écoulé depuis que sa première pierre fût posée, souligne l'académicienne Christine de Ponchalon. Vacances estivales de grande tribu familiale,

accompagnée de ses domestiques, occupant les quelques mille mètres carrés d'habitation. Estivants parisiens, nommés alors « les étrangers » artistes de music-hall, compositeurs, écrivains. »

**De l'opérette au BTP.** En 1924, c'est en effet le monde des arts qui s'invite à Aigue-Marine à travers son second propriétaire, Albert Willemetz, qui a fait fortune en écrivant des opérettes. Ami du Tout-Paris des années folles, sa tribu envahit chaque été la villa pour créer les succès de la rentrée. Les murs de la bâtisse résonnent de fêtes. Sacha Guitry, Yvonne Printemps, Maurice Chevalier en sont les plus prestigieux locataires. Jacques-Henri Lartigue tirera

quelques célèbres clichés de cette période bénie.

La fin des années vingt sonne le glas de l'insouciance et Willemetz est contraint de céder Aigue-Marine à la famille Quillery qui a fait fortune dans le BTP. Réquisitionnée par l'occupant pendant la guerre, elle survivra aux bombardements mais pas au changement d'époque. Trop spacieuse pour une seule famille, elle sera découpée en dix appartements à la fin des années cinquante. C'est l'un des propriétaires, Jean-Christophe Ledoux qui est à l'origine de son inscription au titre des Monuments historiques obtenue en 2018. Il a fourni à l'autrice du livre la matière à raconter ce feuilleton historique.

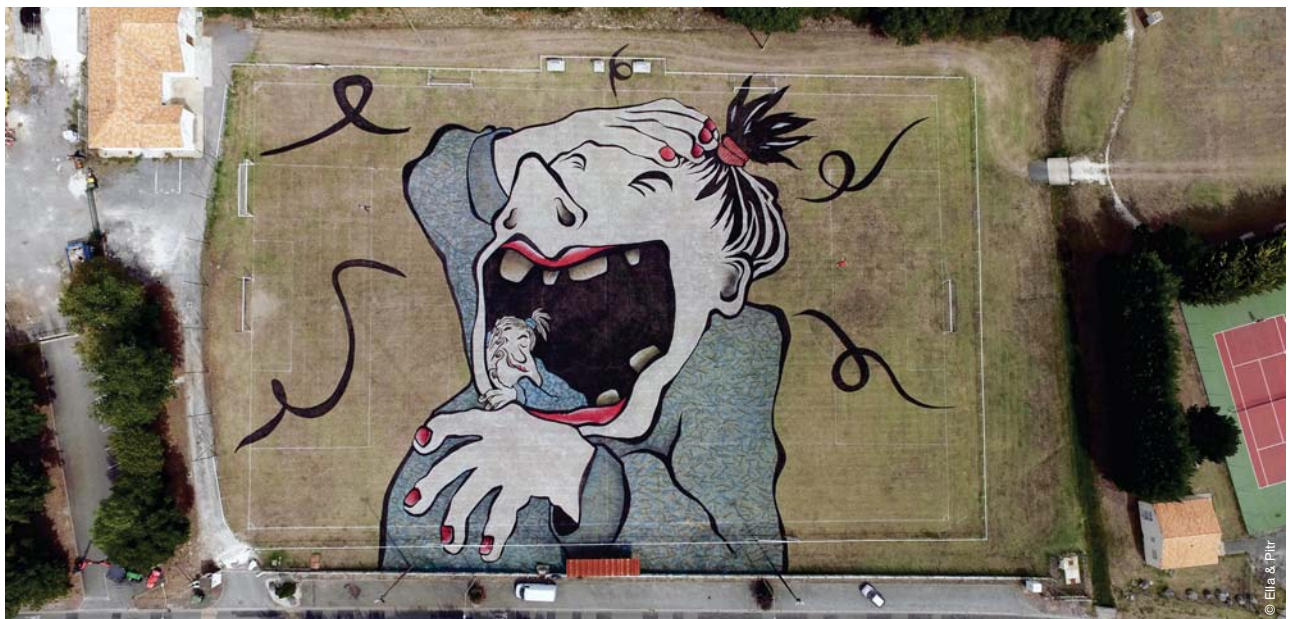




## Les artistes de Street Art s'emparent des murs de Médis

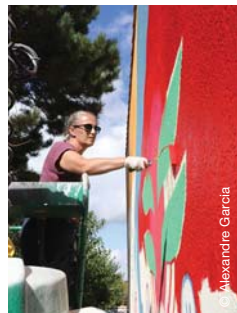
Après Breuillet en 2021, la commune de Médis a accueilli à son tour une galerie d'art à ciel ouvert, du 10 septembre au 13 novembre, à l'occasion de la dixième édition des Sentiers des Arts. Cette manifestation organisée par la CARA met à nouveau l'art urbain et ses multiples déclinaisons à l'honneur : pas moins de huit fresques géantes aux styles et inspirations

très variés ont été réalisées sur les murs de plusieurs bâtiments municipaux (stade, salle des fêtes, école, salle polyvalente) et de quelques maisons privées autour de l'église par des artistes renommés comme Alber, Dawal, Ella & Pitr, Elparo, Kashink, Madame, Charles Froussard ou encore PEC.



À la faveur du partenariat renouvelé entre la CARA et les communautés de communes de la Haute-Saintonge et de l'Estuaire, huit œuvres « street art » ont également investi les murs des villages de Saint-Androny, Saint-Ciers-sur-Gironde, Val de Livenne et Étauliers, ainsi que les espaces naturels de Vitrezay, Échappées Nature (Pôle Nature) à Saint-Sorlin-de-Conac et Port Maubert à Saint-Fort-sur-Gironde.







## Les pelouses calcicoles de l'estuaire de la Gironde



Après un été des plus secs, nous vous proposons de découvrir un habitat (semi) naturel dont la spécificité est d'être adapté à ces conditions climatiques extrêmes.

Majoritairement situées sur des terrains pentus et sols calcaires laissant s'infiltrer l'eau, pauvres en nutriments et ensoleillés, dotés d'une végétation basse, les pelouses calcicoles sont des milieux exceptionnels abritant 26% des plantes protégées en France métropolitaine.

Le pastoralisme en est à l'origine d'une grande partie. La déprise de l'élevage et l'intensification des cultures ont conduit peu à peu à la dégradation, voire la disparition de ces milieux à l'équilibre fragile. En effet, le pâturage extensif (c'est-à-dire un nombre raisonné d'animaux sur une période adaptée à la

végétation) permettait de freiner la progression des buissons et de conserver une flore rase, caractéristique de ce milieu dit « ouvert ».

Principalement localisées entre les communes de Saint-Georges-de-Didonne et Floirac, avec quelques zones à Saint-Palais-sur-Mer et Royan / Vaux-sur-mer, ces pelouses abritent des plantes méditerranéennes sur la façade atlantique. Sans compter qu'à Floirac, l'une d'elles abrite la population d'un papillon protégé « l'Azuré du Serpolet » à l'origine des individus présents sur le reste des coteaux de l'estuaire de la Gironde. Très exigeant, ce papillon nécessite la présence d'une plante et d'une espèce de fourmi spécifiques sur un même site pour accomplir son cycle de vie. Sur la CARA, ces milieux font

le plus souvent partie d'espaces protégés comme la zone Natura 2000 « marais et falaises des coteaux de Gironde ». Classées prioritaires, la restauration et la gestion des pelouses sont inscrites dans l'agenda de l'animation Natura 2000 menée par la CARA depuis 2014. L'animatrice a ainsi accompagné trois acteurs du territoire pour obtenir des subventions pour la fauche avec export de produits de coupe, le débroussaillage et la mise en place de pâturage : la commune de Saint-Georges-de-Didonne pour la pointe de Suzac, le Conservatoire d'espaces naturels pour le coteau de Moque-souris sur la commune d'Épargnes. Fin 2022 un projet verra le jour avec un viticulteur de cette commune sur un ensemble de trois coteaux.

La tâche pour la protection des pelouses calcicoles est encore longue ; les résultats de l'évaluation de leur état de conservation menée en 2020 sur un échantillon de 29 hectares indiquaient que 66 % étaient altérées, 21 % dans un état favorable et 13 % dégradées.



- Vous êtes **propriétaire de terrains correspondant à cette description** (pente, sol calcaire, entre Saint-Georges-de-Didonne et Floirac) et vous souhaitez des **conseils sur leur gestion** ? Contactez l'animatrice Natura 2000 au 05 46 22 19 38 / l.renon@agglo-royan.fr
- Vous avez des **moutons, poneys, ânes aux alentours d'Épargnes** ? Vous êtes intéressés par la **mise à disposition gratuite d'un hectare de terrain** ? Contactez-nous !
- Pour en savoir + rendez-vous sur <http://marais-falaises-estuaire-gironde.n2000.fr/>





# Lecteurs de Cara' mag, votre avis nous intéresse

À l'occasion du cinquantième numéro du trimestriel de la communauté d'Agglomération Royan Atlantique, Cara' mag, nous vous invitons à donner votre avis ou vos idées pour continuer à enrichir le contenu de ce magazine, trait d'union entre les 33 communes du territoire.

Vous pouvez répondre à ce questionnaire en ligne sur [www.agglo-royan.fr/enquete-lecteurs-caramag](http://www.agglo-royan.fr/enquete-lecteurs-caramag)

ou en renvoyant ce formulaire à :

**CARA – Service communication**  
107 avenue de Rochefort - 17200 Royan

## 1) Quelle est votre appréciation globale du magazine Cara' mag ?



## 2) Vous consultez le magazine :

- Dans sa globalité
- La plupart des articles
- Quelques articles
- Je ne lis pas ce magazine

## 3) Vous avez une préférence pour :

- La photo de sommaire**
- L'édito**
- Les articles** portant sur les compétences, les projets et réalisations de la CARA (première partie du magazine)
- Les infographies** explicatives pour présenter un projet ou une compétence
- Le dossier** central sur une thématique (au cœur du magazine)
- Le portfolio** : traitement d'un sujet en photos
- Le territoire** (Initiatives, portraits, nouveautés, projets... des communes et partenaires de la CARA)
- L'importance accordée au **développement économique** et **agricole** (présentation d'entreprises du territoire, porteurs de projets, innovations...)
- L'importance accordée au **développement durable** (protection de la biodiversité, Natura 2000, énergie, déplacements...)
- La partie magazine** consacrée à la culture, à l'Histoire et au patrimoine
- L'agenda** recensant tous les rendez-vous des communes
- Le strip BD**
- Nos amis les bêtes** (en partenariat avec la SPA)

## 4) Quels sujets ou thèmes mériteraient selon-vous d'être davantage développés ?

.....  
.....

## 5) Le format vous convient-il (taille, nombre de pages, mise en page, graphisme, etc.) ?

- Oui  Non

Sinon, quelle(s) modification(s) suggérez-vous ?

.....  
.....

## 6) Quels autres supports utilisez-vous pour vous informer localement :

- Site internet de la CARA
- Facebook de la CARA
- Magazines / journaux locaux

Lesquels : .....

.....  
.....

Autre (radios, affichage, réseaux sociaux, etc.) :

## 7) Seriez-vous intéressé par un support de communication supplémentaire ? (lettre d'information, blog, autres réseaux sociaux, etc.)

Précisez : .....

.....

## 8) Vous êtes :

- Homme  Femme

Âge : .....

Composition du foyer :  seul  couple

Nombre d'enfants occupant le foyer : .....

Commune de résidence : .....

Situation professionnelle :

- Agriculteurs exploitant(e)s
- Artisan(e)s commerçant(e)s et chefs
- Chef(fe)s d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employé(e)s
- Ouvrier(e)s

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : PASSONS À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Alors que les prix de l'énergie flambent, les petits pas ne suffisent plus : la réduction massive de nos consommations apparaît comme la principale solution durable pour faire face à la crise énergétique et au dérèglement climatique, tout en poursuivant nos efforts sur l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. La sobriété énergétique nous invite tout d'abord à questionner nos besoins, nos choix et habitudes de consommation, et plus globalement nos modes de vie. Loin des clichés comme le retour à la bougie, la sobriété peut être heureuse et conviviale, surtout lorsqu'elle s'inscrit dans une démarche d'équité et de partage des ressources. Elle est avant tout un levier essentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle ne se résume pas aux seules actions individuelles : sa dimension collective est absolument essentielle pour en démultiplier la portée. La sobriété collective est ainsi au cœur de la stratégie énergétique portée par la CARA dans son plan climat-air-énergie territorial (PCAET) en cours de définition comme dans la plupart de ses politiques publiques (supprimer les gaspillages, contenir l'étalement urbain, promouvoir les alternatives à la voiture individuelle, recycler l'eau, diminuer et valoriser la production de déchets...). L'efficacité énergétique permet de son côté de diminuer la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin : notre intercommunalité en fait déjà

l'une de ses priorités, en consacrant d'importants moyens pour accélérer la rénovation énergétique des logements, principale orientation du PCAET. Alors que la plateforme Cara Rénov' tourne à plein régime, nous favorisons la transition vers les chaudières bois comme l'isolation des logements à partir de matériaux biosourcés. La CARA soutient enfin le développement des énergies renouvelables pour leur faible impact sur l'environnement et leur caractère inépuisable. À travers les projets portés par des particuliers, des collectivités, des associations ou des entreprises, il s'agit ici d'exploiter davantage le potentiel solaire en toiture, les ressources bois et la filière bois associée, ou explorer les filières géothermie, méthanisation et hydroliennes. Sobriété, efficacité, renouvelables : ce trio gagnant nous trace la voie d'un avenir souhaitable et soutenable, que vos élus communautaires s'attachent depuis des années à mettre en œuvre localement, avec toute la détermination que nous impose l'urgence de la situation.

**Françoise Fribourg,**

Vice-présidente en charge de l'environnement

**Joëlle Boulon,**

Membre du bureau communautaire en charge du plan climat-air-énergie territorial

.....

## RECONQUÉRIR DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Une récente délibération du Conseil communautaire, au sujet des orientations stratégiques de la politique des déchets sur le territoire de la CARA, prévoit un certain nombre d'évolutions qui interrogent : « généralisation du tri à la source des biodéchets », « développement de points d'apport volontaire pour les ménages », « développement du compostage de proximité », « orientation vers l'arrêt progressif de la collecte en porte-à-porte des végétaux », « mise à disposition d'espaces dédiés »... Autant d'orientations qui laissent à penser qu'on se dirige vers moins de service public et davantage de mise à contribution des usagers, au nom des nécessaires réduction et valorisation des déchets.

Alors que l'entretien des voies de circulation publiques (donc des trottoirs) incombe aux communes, l'interdiction justifiée de l'usage des produits phytosanitaires conduit les maires à imposer, par arrêtés, aux riverains de désherber le trottoir devant leur domicile. D'autres font appel aux volontaires pour désherber les allées des cimetières à l'approche de la Toussaint... Sans aller jusqu'à craindre la résurgence

des corvées de l'Ancien Régime, on peut légitimement s'inquiéter de ce recul des services publics communaux, aggravé par le dogme de la réduction des dépenses de personnel.

« France services : les services publics près de chez vous » peut-on lire sur un site gouvernemental. C'est un comble ! Après avoir supprimé nombre de services publics dans nos communes (bureaux de postes, écoles, permanences de la Sécurité sociale, services fiscaux...) les tenants de l'idéologie libérale cherchent à nous convaincre que l'ouverture des permanences France services constituerait un progrès !...

Oui, il y a besoin de reconquérir de véritables services publics de proximité, seuls capables de répondre aux besoins des habitants quelles que soient leur condition sociale et leur situation géographique. N'y a-t-il pas là un beau défi à relever pour un véritable engagement citoyen ?

**Jacques GUIARD**

Conseiller communautaire  
royanagauche.2020@gmail.com





Et vous réparez quoi, là ?

Le téléphone de Papa.



Chérie, t'as pas vu mon tél ?

On l'a juste un peu aidé à tomber en panne.



## Nos amis les bêtes ont besoin de vous. Rendez-leur visite....



**Opy**

Chihuahua - mâle  
8 ans



**Pousse**

X Griffon - mâle  
2ans½



**Raoult**

mâle  
2 ans



**Spyder**

Husky X Border - mâle  
2 ans

© Christine Busani & Audrey Pinaud

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14 heures à 18 heures (horaires d'hiver).

**Le Refuge des amis des bêtes** 13, rue du Chenil - 17600 Médis Zone commerciale Royan2 (derrière Toyota) / Tél. 05 46 05 47 45

Facebook : Refuge les amis des bêtes Médis 17

- Vous ne recevez pas CARA' mag dans votre boîte aux lettres ? Contactez MEDIAPOST au 05 49 55 53 98 ou par courriel celine.nony@laposte.fr
- Votre avis nous intéresse. Pour toute question ou réaction : contact@agglo-royan.fr / 05 46 22 19 74.

# ON N'A PAS RÉPONSE À TOUT MAIS ON RÉPOND TOUJOURS PRÉSENT.

Parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver,  
les Restos seront toujours là pour vous,  
Faites un don sur [restosducoeur.org](https://restosducoeur.org)



*Clubs*



SCANNEZ-MOI!